# POUR PILLAGE

Les exportations marocaines des phosphates du Sahara Occidental occupé

Des compagnies de fertilisants du monde entier importent le phosphate controversé du Sahara Occidental, territoire sous occupation marocaine illégale. Ce rapport détaille celles qui sont impliquées dans le commerce en 2019.

2020 Avec les données 2019



9 décembre 2019 : en
Nouvelle-Zélande des
manifestants prennent la
mer pour protester contre
Ravensdown, l'une des
très rares entreprises qui
importent des minerais
du territoire en conflit du
Sahara Occidental occupé.
Le vraquier Federal Crimson
vient d'arriver avec une cargaison de 50 000 tonnes
de minerais de phosphate.



### Publié

le 24 février 2020, Bruxelles.

Cette publication est rendue possible par une subvention de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (www.norad. no) au Comité norvégien de soutien au Sahara Occidental.

### ISBN (version numérique)

978-82-93425-32-8

### Page d'accueil

Le plus long convoyeur au monde transporte le phosphate des mines de Bou Craa jusqu'à la côte.

### Design

Lars Høie

### Photos

Berserk Productions (P. 1), Josie Blossfield (P. 2), Mohamed Dchira (P. 9), Rick Vince (P. 29), WSRW.org (30, 33, 35), John Tordai (P. 37). Pour approfondir ses recherches et intensifier ses campagnes internationales WSRW a besoin de votre aide. Pour tout don, consultez WSRW sur www.wsrw.org.

Le rapport est libre d'utilisation, en version imprimée ou en ligne. Pour des commentaires ou des questions sur ce rapport, contactez coordinator@wsrw.org. Western Sahara Resource Watch (WSRW) est une organisation internationale basée à Bruxelles. WSRW, ONG indépendante, travaille en solidarité avec le peuple du Sahara Occidental, pour enquêter et informer sur le pillage des ressources du territoire par le Maroc. www.wsrw.org www.twitter.com/wsrw www.facebook.com/wsrw.org www.instagram.com/wsrw\_org



### Synthèse

Toute vie sur la planète, et donc toute la production agricole, dépend du phosphore, symbole chimique P. Cet élément se trouve dans le minerai de phosphate et est transformé en engrais. Pour le peuple du Sahara Occidental, leur P ne se transforme pas en bénéfice. C'est plutôt le contraire.

Pour la septième fois, Western Sahara Resource Watch publie un aperçu annuel détaillé des compagnies impliquées dans l'achat des phosphates du Sahara Occidental. Le minerai de phosphate illégalement exploité par le gouvernement marocain au Sahara Occidental est l'une des sources de revenus tirés par le Maroc des territoires qu'il occupe contre le droit international. Les représentants du peuple sahraoui se sont toujours ouvertement déclarés contre ce commerce, et l'ont exprimé devant l'ONU, à toute occasion, et aux entreprises concernées.

La liste présentée dans ce rapport est complète pour l'année civile 2019, et indique tous les chargements de phosphate du Sahara Occidental occupé. Notre suivi montre que le Maroc n'a jamais exporté un volume aussi bas de minerai de phosphate du Sahara Occidental qu'en 2019. Un record de 19 navires ont quitté le territoire chargé de phosphate. Le total des cargaisons a représenté 1,03 million de tonnes. À titre de comparaison, les exportations moyennes du Maroc à partir du territoire occupé au cours des années 2012-2018 étaient de 1,8 million de tonnes.

Ce qui semble clair, c'est que les exportations substantielles vers l'Amérique du Nord qui ont duré des décennies et qui ont pris fin en décembre 2018 n'ont pas été remplacées en 2019 par des volumes similaires ou par de nouvelles sociétés importatrices.

Le commerce avec la Chine, l'Inde et la Nouvelle-Zélande reste relativement stable par rapport à l'année précédente. Un nouveau client au Brésil a reçu deux petites cargaisons. La part de l'Inde dans les exportations totales représente environ 50% du commerce total, la majeure partie étant destinée à la coentreprise d'OCP dans le pays.

Depuis que des navires transportant du phosphate du Sahara Occidental ont été arrêtés au Panama et à Port Elisabeth au Cap en 2017, toujours aucune cargaison n'a transité par le cap de Bonne-Espérance ou par le canal de Panama.

WSRW appelle toutes les entreprises impliquées dans ce commerce à mettre fin immédiatement à tous les achats et tous les transports de phosphate du Sahara Occidental jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée au conflit. Les investisseurs sont invités à interpeller les compagnies, ou à désinvestir si rien n'est fait.

### Liste des abréviations

DWT ou TPL: Tonnes de Port en Lourd

OMI : Organisation Maritime Internationale
OCP : Office Chérifien des Phosphates SA
ONU : Organisation des Nations Unies

### La controverse



Dans les territoires
occupés un Sahraoui
demande aux agriculteurs néo-zélandais de
se réveiller. La nation
du Pacifique est l'un
des rares pays à encore
importer du phosphate
du Sahara Occidental.
Les Sahraouis vivant
dans les territoires
occupés et en exil ont
continuellement protesté
contre ces importations.

La revendication autoproclamée de souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental n'est reconnue par aucun État, ni par l'ONU. Cette revendication a été rejetée par la Cour Internationale de Justice.¹ Selon l'ONU, la « souveraineté permanente sur les richesses et les ressources naturelles » est un « élément fondamental du droit à l'autodétermination »².

Le Bureau des affaires juridiques des Nations Unies a analysé la légalité de l'exploration et exploitation pétrolière au Sahara Occidental, une activité d'extraction des ressources - actuellement dans sa phase exploratoire - qui est d'une nature similaire à l'extraction du phosphate. L'ONU a conclu que « si des activités de prospection et d'exploitation devaient être entreprises au mépris des intérêts et de la volonté du peuple du Sahara Occidental, elles contreviendraient aux principes de droit international applicables aux activités touchant aux ressources minérales des territoires non autonomes »3.

Pourtant, quelques semaines seulement après l'invasion du territoire en 1975, le minerai de phosphate de la mine de Bou Craa au Sahara Occidental était exporté vers des entreprises d'engrais étrangères. La mine de Bou Craa est gérée par l'Office Chérifien des Phosphates SA (OCP), compagnie nationale marocaine de phosphate maintenant connue comme OCP SA. La mine est responsable de l'une des principales sources de revenus du Maroc sur le Sahara Occidental.

Les Phosphates de Boucraa SA (Phosboucraa) est une filiale à part entière de l'OCP. Ses principales activités sont l'extraction, l'enrichissement, le transport et la commercialisation de minerai de phosphate de la mine de Bou Craa, jusqu'à l'exploitation du quai de chargement et de l'usine portuaire de traitement située sur la côte Atlantique, à El Aaiún. L'OCP déclare sa capacité annuelle de production au Sahara Occidental à 2,6 millions de tonnes.<sup>4</sup> Bien que l'OCP affirme que les mines Bou Craa ne représentent que 2% de toutes les réserves de phosphate exploitées par le Maroc<sup>5</sup>, néanmoins en 2016,

22% du total de minerai de phosphate exporté est parti de El Aaiún. 6 La qualité exceptionnelle du minerai de phosphate du Sahara Occidental en fait un produit très convoité des producteurs d'engrais.

Cependant, cette histoire pourrait toucher à sa fin. Le gisement de phosphate de Bou Craa est composé de deux couches. Les propres rapports de l'OCP de 2014 et 2016 se contredisent, affirmant que seule la couche supérieure est exploitée ou que l'exploitation minière est déjà passée à la deuxième couche, qui est de moindre qualité. Ce qui est clair c'est que le Maroc a maintenant pratiquement vendu la totalité du phosphate de haute qualité qui aurait dû être disponible pour le peuple sahraoui dès son autodétermination.

L'OCP affirme aussi que Phosboucraa est le plus grand employeur privé de la région, avec plus de 2 195 employés- et 75% sont dits être des « locaux » (sans qu'il soit précisé s'il sont Sahraouis ou colons).8 L'OCP affirme également que Phosboucraa est un acteur majeur de la viabilité économique et du bien-être des habitants de la région. L'OCP vante également l'impact social de Phosboucraa, affirmant verser des pensions aux retraités, offrir des avantages médicaux et sociaux pour les employés, les retraités et leurs familles, etc.9 L'OCP présente les prétendus avantages économiques et sociaux comme justification à son exploitation de mines de phosphate à l'extérieur des frontières établies de longues dates et internationalement reconnues du Maroc.10

Le Maroc utilise le phosphate de Bou Craa dans son lobbying politique afin gagner le soutien d'autres pays à son occupation illégale. Un document officiel du gouvernement marocain, divulgué en 2014, affirme que les ressources du Sahara Occidental, y compris le phosphate, doivent être utilisées « pour impliquer la Russie dans des activités au Sahara ». Le document poursuit en disant que « en retour, la Russie pourrait garantir un gel sur le dossier Sahara au sein de l'ONU»<sup>11</sup>.

"Le Sahara Occidental est sous occupation marocaine depuis 1975 et figure sur la liste onusienne des territoires non autonomes qui doivent être décolonisés. Le conseiller juridique de l'ONU a déclaré en janvier 2002 que l'exploration des ressources minérales au Sahara Occidental sans le consentement local violerait le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels"

Fonds de pension du gouvernement suédois, AP-Fonden, sur l'exclusion de PotashCorp et Incitec Pivot de ses portefeuilles.<sup>12</sup>

"Les achats de phosphates du Sahara Occidental par Agrium selon un contrat à long terme avec l'OCP constituent un risque inacceptable de complicité dans la violation des règles éthiques fondamentales, et contrevient ainsi aux directives de KLP pour un investissement responsable"

La compagnie d'assurance norvégienne KLP concernant ses désinvestissements d'Agrium  $Inc^{13}$ 

"L'exploitation des phosphates par la société au Sahara Occidental est considérée comme une violation de l'article 73 de la Charte des Nations Unies, de l'article 55 de la Convention de La Haye, de l'avis Corell et, partant, du point 12 des principes directeurs de l'ONU (relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et de l'article 40 des principes directeurs de l'OCDE"

MP Pension, Danemark. Décision d'exclure l'OCP de l'univers d'investissement, 17 janvier 2019. 14

### " Opérations en territoire occupé (Sahara Occidental) "

Fonds de compensation au régime général de pension, Luxembourg, le 23 novembre 2018, en référence à toutes les sociétés de phosphates concernées<sup>15</sup> "Nutrien est exclu pour violation des règles internationales du fait de la poursuite de son approvisionnement en minerai de phosphate du Sahara Occidental occupé, sans le consentement du peuple Sahraoui"

Nykredit Realkredit Group, Danemark, expliquant son exclusion de Nutrien, avril 2018.<sup>16</sup>

### "Les violations des droits de l'homme au Sahara Occidental"

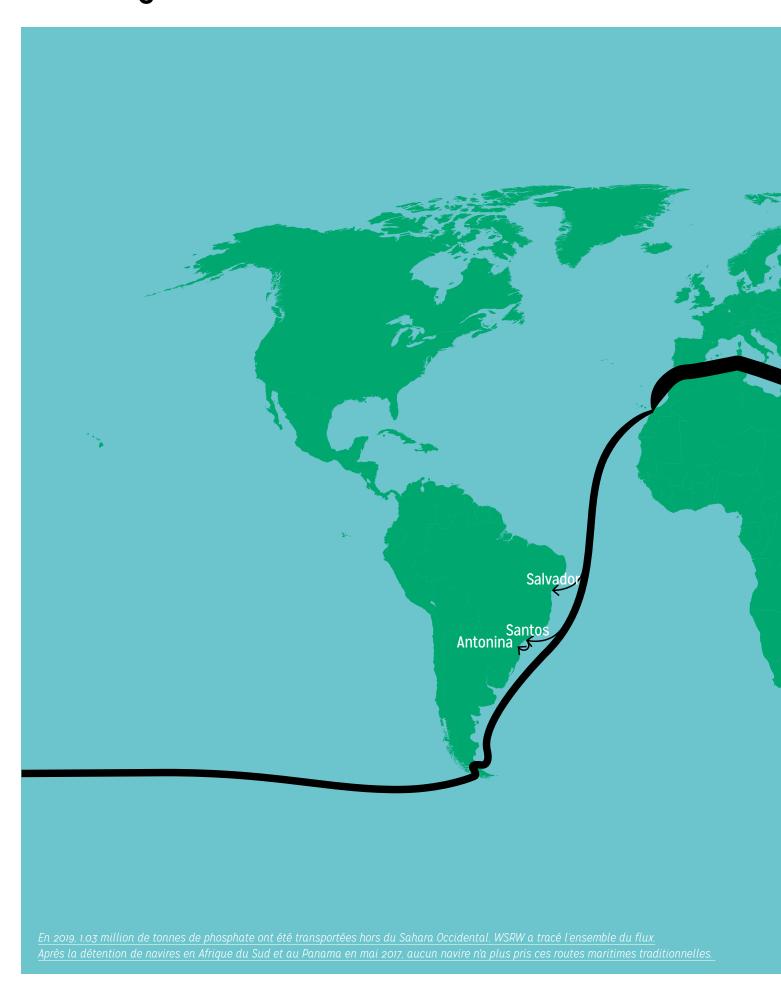
PGB Pensioenfonds, Pays-Bas, troisième trimestre de 2015, sur l'exclusion de l'OCP SA de ses portefeuilles.<sup>17</sup>

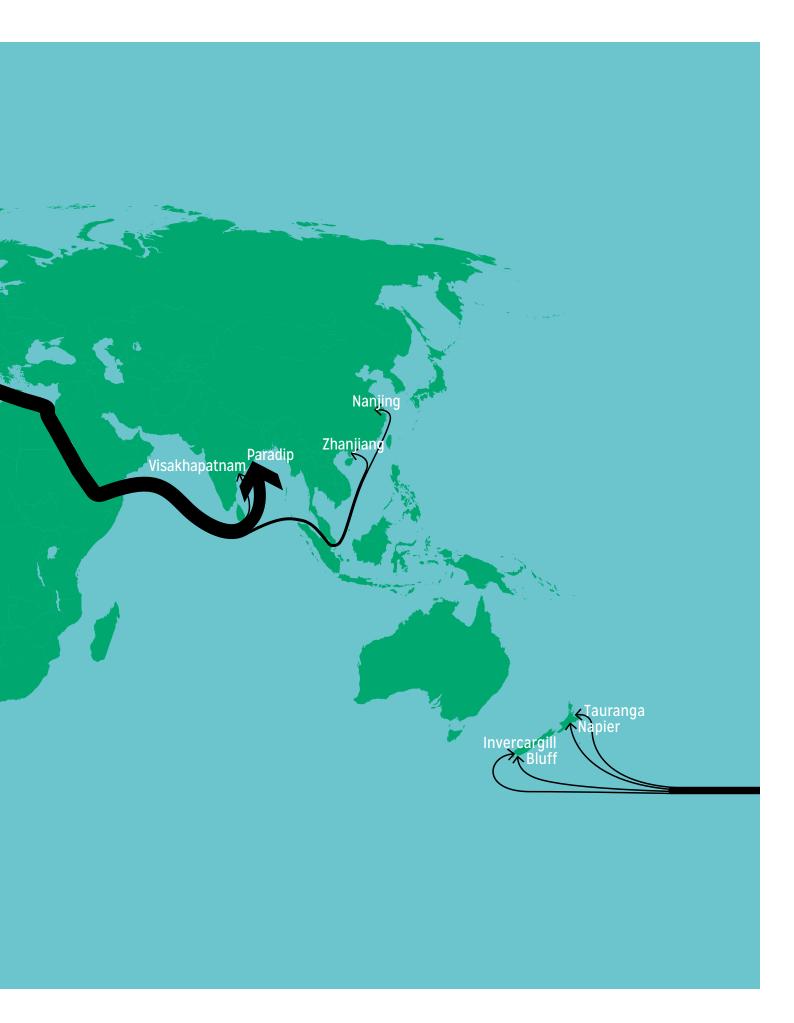
"Le Conseil éthique ne croit pas que la compagnie a été en mesure de prouver que l'exploitation de phosphate se fait en conformité avec les intérêts et les désirs des Sahraouis.

Sur la base de l'évaluation selon laquelle un dialogue plus poussé ne sera pas productif, le Conseil a recommandé aux Fonds AP de désinvestir d'Agrium."

Conseil éthique suédois, le 9 avril 2015, expliquant pourquoi tous les fonds du gouvernement suédois ont désinvesti d'Agrium Inc.<sup>18</sup>

### Les cargaisons, 2019





### La prise de contrôle marocaine de la mine de Bou Craa



1947: Découverte des réserves de phosphate du Sahara Occidental à 130 km au sud-est de El Aaiún dans un endroit appelé Bou Craa. La réserve de phosphate est la première source potentielle de revenus miniers pour la puissance coloniale, l'Espagne.<sup>19</sup>

Juillet 1962: L'Empresa Nacional Minera del Sahara est fondée pour exploiter la mine, détenue par une entreprise du secteur industriel public espagnol.

Mai 1968: L'entreprise est rebaptisée Fosfatos de Bucraa, SA, également connu comme Phosboucraa ou Fos Bucraa.

1972: L'Espagne commence à exploiter les mines. De nombreux Espagnols sont employés dans les mines, de même que des Sahraouis, la population autochtone du Sahara espagnol, nom sous lequel le territoire est connu à l'époque.

1975 : La montée de la pression internationale pour décoloniser pousse l'Espagne vers une stratégie de retrait du Sahara espagnol. Une mission de l'ONU envoyée au Sahara espagnol en vue de la prévision d'un référendum prédit que le Sahara Occidental pourrait bien devenir le deuxième exportateur mondial de phosphates, après le Maroc. Le maintien d'une revendication sur les gisements de phosphate était un facteur clé pour la puissance coloniale. Échouant à décoloniser le Sahara Occidental correctement en permettant au peuple du territoire d'exercer son droit à l'autodétermination, l'Espagne conclut les accords de Madrid. Elle transfère

ainsi illégalement l'administration du territoire au Maroc et à la Mauritanie. tout en conservant une part de 35 % des mines de Bou Craa. Aucun État au monde, ni l'ONU, ni le peuple du Sahara Occidental, n'a reconnu le transfert de l'autorité de l'Espagne à ces deux États. La Mauritanie s'est retirée en 1979 et a admis s'être trompée d'avoir revendiqué et occupé le territoire. Dans le même temps en 1975, retrouvant son autorité après l'échec de deux coups d'État. le roi Hassan II du Maroc ordonne à l'armée marocaine d'envahir le Sahara Occidental. Le Roi a peut-être espéré que cela donnerait au Maroc un meilleur levier pour déterminer les prix mondiaux du phosphate, comme l'OPEP sur le prix du pétrole.20

1 Janvier 1976 : Les accords de Madrid entrent en vigueur et après une période de transition de 16 mois, l'OCP prend en charge la gestion des mines.<sup>21</sup>

**2002** : L'Espagne vend sa part de 35% de Bou Craa.

2014: L'OCP introduit à la Bourse irlandaise une première souscription d'obligations pour 1,55 milliard de \$US.<sup>22</sup> Il y déposera un an plus tard un prospectus pour un placement similaire.<sup>23</sup>

2020 : Le Maroc continue à exploiter la mine au Sahara Occidental occupé. Les exportations des dernières années ont généré pour le Maroc un revenu annuel d'environ 200 millions de dollars US en moyenne, provenant d'une mine qui ne lui appartient pas.



### De grands projets

OCP annonce depuis des années qu'elle modernisera la mine de Bou Craa, exploitera des couches de phosphate plus profondes, créera des produits à plus forte valeur ajoutée pour l'exportation, augmentera la capacité portuaire d'El Aaiún pour les activités phosphates et étendra les projets de développement social et durable dans la zone de Bou Craa.<sup>24</sup>

L'OCP annonce son intention d'investir 2,2 milliards USD dans Phosboucraa. <sup>25</sup> L'objectif affiché est d'en développer la capacité industrielle, en travaillant sur trois axes : le site minier lui-même, la construction d'une usine chimique et les travaux sur les infrastructures portuaires. <sup>26</sup> L'objectif est de diversifier les activités de Phosboucraa, de l'exportation de matières premières à la production de produits intermédiaires et d'engrais phosphatés d'ici 2022. <sup>27</sup>

Une capacité de production envisagée est d'un million de tonnes d'engrais par an. La nouvelle usine chimique comprendra une unité de production d'acide sulfurique, une unité d'acide phosphorique et une unité de granulation. De plus, de nouvelles méthodes d'extraction seraient introduites, une unité de lavage construite et les installations de stockage augmenteraient. L'investissement comprendrait également un nouveau port abrité et un quai.<sup>28</sup> En 2019, des travaux de construction seraient en cours dans le port d'El Aaiún.

Phosboucraa est également le moteur du projet Technopole, pôle scientifique situé à Foum El Oued sur un terrain de 600 ha.<sup>29</sup> Selon Phosboucraa, la Technopole est dite devoir se consacrer au développement des « Régions du Sud » et surtout au développement de Phosboucraa elle-même <sup>30</sup>

### Pic P

Le phosphate est un composant essentiel des engrais desquels dépendent la production et la sécurité alimentaire mondiale. Il existe depuis quelque temps des préoccupations sur cette dépendance de la population mondiale à une réserve limitée de phosphore, et sur ses implications sur la productivité agricole, les prix des aliments et de la nourriture de la population mondiale, en particulier dans les pays en développement. Le terme « pic phosphore » a rejoint la notion de « pic pétrolier » dans le lexique des pénuries du 21ème siècle. Il n'existe aucun substitut au phosphore dans l'agriculture.

La zone Maroc, augmentée ou non du Sahara Occidental, contrôle les plus grandes réserves de phosphate au monde et fait du Maroc le second plus grand producteur de phosphates au niveau international.<sup>31</sup>

Le besoin mondial croissant en minerai de phosphate et en engrais a été un des facteurs des fluctuations étranges du prix du marché du minerai en 2008. Comme les prix de la demande alimentaire mondiale et de l'alimentation ont augmenté, il y a eu une demande accrue de phosphate. Pour l'année 2019, le prix mondial du minerai de phosphate a varié de 72,5 à 102,5 \$/tonne Dans ce rapport, le prix moyen utilisé est donc de 87,96 \$/tonne de phosphate.

Le convoyeur le plus long du monde (ci-dessous) transporte la roche de la mine jusqu'à la mer. Continental et Siemens sont des partenaires clés de ce tapis roulant. Les éoliennes Siemens, construites en 2013. fournissent toute l'énergie nécessaire à l'installation.

### Les Exportations

	2019	2018
Quantité de phosphate exporté	1 027 000 tonnes	1 928 000 tonnes
Valeur du phosphate exporté	90.4 millions \$	163,9 millions \$
Valeur du plus gros chargement sorti du territoire	6,3 millions \$	6,715 millions \$
Valeur du plus petit chargement sorti du territoire	2,9 millions \$	4,420 millions \$
Nombre de navires partis avec du phosphate du territoire	19	33
Montant moyen de phosphate exporté dans chaque navire	54 100 tonnes	58 400 tonnes
Valeur moyenne de phosphate exporté à chaque expédition	4,76 millions \$	4,97 millions
Prix annuel moyen du minerai de phosphate de Bou Craa utilisé pour les calculs dans ce rapport (par tonne)	87,96 \$	85 \$

### Méthodologie

Ce rapport est établi à partir des données recueillies dans le cadre du suivi continu des navires.

Les quantités de phosphate chargées dans les navires ont généralement été calculées à 97 % du fret total du navire (et du combustible de soute et réserves), capacité exprimée en tonnes de port en lourd (Tpl). Les navires ont été suivis et leurs arrivées confirmées aux destinations indiquées. Lorsque cela est possible, les montants estimés ont été vérifiés par le biais de documents d'expédition, y compris les connaissements et reçus d'arrivée au port.

WSRW pense avoir détecté, suivi et pris en compte tous les navires au départ du port de El Aaiún pour 2019. Cependant WSRW ne peut exclure la possibilité qu'un navire ou d'avantage n'aient pu être détectés.

### Doutes sur les prix

WSRW n'est pas certain d'avoir bien estimé le prix du minerai de phosphate de Bou Craa lors des 6 premières éditions annuelles du rapport P pour Pillage. Le niveau des prix pourrait être bien plus élevé qu'on ne le pensait auparavant.

Pour les premières années de ce rapport, les prix du phosphate utilisé était celui du site Web de prix des matières premières commerciales « Index Mundi » et comparés à d'autres sources.

Les documents internes d'OCP révélés en ligne suggèrent cependant un prix du fret de Bou Craa entre 139 et 161 USD / tonne. 32 Cela est nettement supérieur au prix de 98,5 à 102,5 USD/tonne de l'Indice Mundi au cours des mêmes mois - en d'autres termes, cela pourrait signifier que l'Indice Mundi que nous appliquons normalement ne représente que 63 à 73% du prix réel.

Pour l'instant, WSRW continuera d'appliquer l'Indice Mundi, par cohérence et jusqu'à réception de nouvelles sources crédibles. Pour 2019, le prix moyen de la roche phosphatée était de 87,96 USD.

Il convient de noter que les documents internes d'OCP suggèrent que le prix du minerai exporté vers la propre coentreprise d'OCP en Inde est beaucoup plus élevé que le prix de vente du minerai à d'autres clients. WSRW a demandé à la coentreprise indienne Paradeep de valider ce prix du phosphate bien au dessus du marché et au-dessus du prix facturé aux autres clients, mais nous n'avons pas reçu de réponse.

### Fluctuation des niveaux d'exportation

En général, les calculs de WSRW au cours des dernières années sont confirmés dans les rapports de l'OCP.

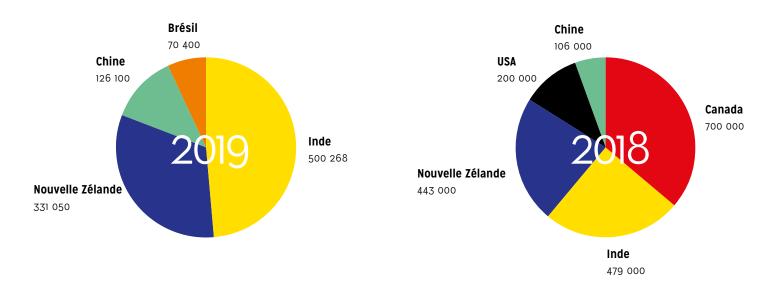
Jusqu'en 2006, l'exportation de phosphate était en moyenne de 1,1 million de tonnes par an, considérablement inférieure à la capacité de production de 2,6 millions de tonnes.<sup>33</sup> À la fin des années 1970, la production s'est arrêtée pendant les trois ans du conflit armé sur le territoire,

pour atteindre progressivement 2 millions de tonnes à la fin des années 1990. WSRW a commencé le suivi quotidien en 2011. Notre premier rapport a estimé les exportations OCP des phosphates extraits à Bou Craa à 1,8 million - 2,2 millions de tonnes en 2012-2013. La projection de WSRW de 2,1 millions de tonnes de phosphate de Bou Craa en 2014 a été confirmée dans le volume des phosphates « traités » mentionnés dans le Prospectus d'OCP.34 Après le niveau exceptionnellement bas des exportations en 2015, le volume de 2016 est plus conforme aux niveaux observés dans le passé. Les approximations de WSRW concernant les volumes exportés pour 2015, 2016 et 2017 sont confirmées par les données indiquées dans le prospectus 2018 de l'OCP à la Bourse de Casablanca.35

L'OCP estime les réserves de Bou Craa à 500 millions de tonnes.<sup>36</sup> Bou Craa contribue aux environs de 8% des volumes totaux extraits par l'OCP et à environ 20% de ses ventes totales de minerai de phosphate.<sup>37</sup>

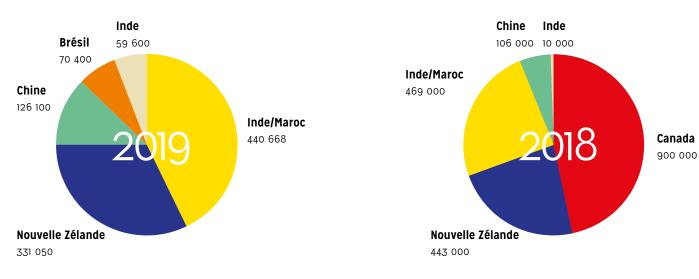
### Importations par pays importateurs

en tonnes.



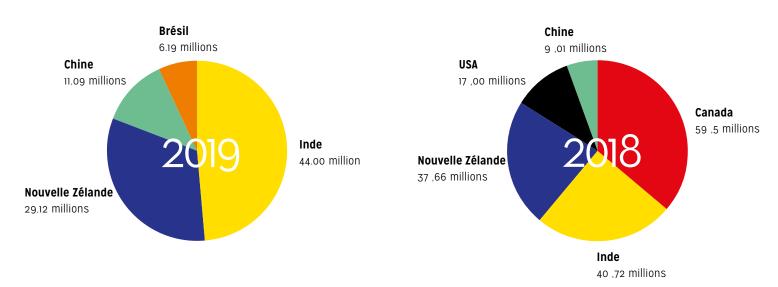
### Clients par nationalité de la compagnie

en tonnes,



### Valeur par pays importateur

en \$ US



### Les Importateurs, 2019

Rang	Nom de la compagnie	Pays de la maison mère	Destination de l'importation	Nombre de charge- ments	Poids de l'achat de phosphate (tonnes)	Valeur des phos- phates achetés (\$US)
1	Paradeep Phosphates Ltd.	Inde/Maroc	Paradip, Inde	8	440 668	38.76 millions \$
2	Ballance Agri-Nutrients Ltd.	Nouvelle Zélande	Tauranga/Timaru/Bluff, Nouvelle Zélande	5	193 225	17,00 millions \$
3	Ravensdown Ltd.	Nouvelle Zélande	Napier/Lyttelton/Otago, Nouvelle Zélande	4	137 825	12,12 millions \$
4	Inconnu	Chine	Zhanjiang, Chine	1	71 400	6,28 millions \$
5	Coromandel Ltd	Inde	Visakhapatnam, Inde	1	59 600	5,24 millions \$
6	Inconnu	Chine	Nanjing, Chine	1	54 700	4,81 millions \$
7	Inconnu (prob. Fertipar)	Brésil	Santos, Brésil	1	37 900	3,33 millions \$
8	Inconnu (prob. Fertipar)	Brésil	Salvador/Antonina, Brésil	1	32 500	2,86 millions \$

### Quelques incertitudes:

WSRW fait l'hypothèse que l'importateur au Brésil est la petite entreprise d'engrais Fertipar, mais cela n'a pas été confirmé. Voir plus loin à la page 27.

Les navires Kiran Adriatic, Venture Pearl et Amoy Dream ont fait escale dans les ports d'importation de Ballance Agri-Nutrients et Ravensdown. Faute de confirmation de la part des importateurs, ce rapport utilise donc l'hypothèse de travail selon laquelle la moitié de la cargaison des trois navires est allée à chacune des deux coopératives néo-zélandaises.

"Les entreprises qui achètent des phosphates du Sahara Occidental soutiennent en réalité la présence du Maroc sur le territoire, étant donné que le phosphate est commercialisé par la compagnie nationale marocaine OCP et qu'il est à probable que les revenus générés par l'opération vont en grande partie à l'Etat marocain. Dans sa forme actuelle, l'extraction par l'OCP des ressources en phosphate au Sahara Occidental constitue une violation grave des règles. Ceci est dû à la fois au fait que les souhaits et les intérêts de la population locale ne sont pas respectés et au fait que l'opération contribue à la persistance de la situation juridique internationale non résolue, et ainsi à la présence du Maroc et son exploitation des ressources dans un territoire sur lequel il n'a pas de souveraineté légitime."

Le Conseil d'Éthique du fonds de pension du gouvernement norvégien, à propos d'une mise sur liste noire d'Innophos Holdings Inc. en janvier 2015.<sup>38</sup>

### Les auxiliaires de l'OCP pour la mine

### SIEMENS

La compagnie allemande d'ingénierie Siemens a construit en 2013 le parc éolien de Foum el Oued au Sahara Occidental occupé. Le parc a été commandé par l'agence nationale marocaine d'électricité, l'ONEE. Siemens a collaboré avec la société marocaine d'énergie éolienne NAREVA - propriété du roi du Maroc. Foum el Oued, composé de 22 éoliennes fournit aujourd'hui 95% des besoins énergétiques de Phosboucraa. En d'autres termes: la quasi-totalité de l'énergie requise pour l'exploitation et le transport du phosphate au Sahara Occidental est générée par les éoliennes livrées par Siemens. La production d'énergie verte rend le pillage marocain du territoire encore plus lucratif.39 WSRW a écrit à Siemens le 7 décembre 2017 concernant ses opérations sur le territoire. La compagnie a répondu qu'elle « s'abstenait de prendre position ou de porter des jugements sur des questions de droit international ». En 2018, Siemens a confirmé à WSRW avoir prolongé de 15 ans le contrat de maintenance du parc de Foum el Oued. La société a toujours refusé de dire si elle avait demandé l'assentiment du peuple du Sahara Occidental pour ses projets sur le territoire.40

### ATLAS COPCO/EPIROC

L'entreprise industrielle suédoise Atlas Copco a, en 2008, vendu d'importantes foreuses à l'OCP pour une utilisation dans la mine de Bou Craa. Avec les ventes, Atlas Copco s'est engagé à fournir des pièces de rechange et de maintenance aux mêmes plates-formes. On ne sait pas pour combien d'années Atlas Copco est lié par ce contrat. La compagnie a déclaré en 2019 avoir toujours un client au Sahara Occidental, affirmant que ce client travaille en cohérence avec le droit international, sans plus de précision. WSRW a interrogé Atlas Copco au sujet de ses livraisons de 2013 à 2019 mais la compagnie n'a jamais répondu aux questions, dont celle sur l'interprétation par la compagnie du droit international.

Depuis 2018, les activités d'Atlas Copco liées à la vente d'équipements miniers ont été transférées à la société suédoise Epiroc. WSRW ne sait pas comment Atlas Copco et Epiroc ont géré l'implication au Sahara Occidental suite à la réorganisation des entreprises. WSRW a écrit à Epiroc en novembre 2019, courrier toujours sans réponse.<sup>43</sup>

### WORLEY

En 2019, la société australienne Worley Ltd a repris la division Énergie, produits chimiques et ressources de la société américaine Jacobs Engineering Inc et a hérité à ce titre de la propriété d'une coentreprise à 50/50 avec OCP appelée JESA (Jacobs Engineering SA).44 Cette dernière est décrite comme une entreprise marocaine de construction et d'ingénierie. JESA a des projets au Maroc et dans d'autres pays africains. JESA est également liée aux projets de l'OCP au Sahara Occidental occupé, notamment par la fourniture de génie civil au projet Technopole de Foum el Oued près d'El Aaiún.45 Ce projet envisage la création d'un pôle technologique pour faire avancer le développement



économique des « régions du Sud », notamment à travers le développement industriel de Phosboucraa. 46 WSRW a écrit à l'entreprise en décembre 2019, mais n'a pas reçu de réponse.

### CONTINENTAL

Filiale de la compagnie allemande Continental, ContiTech joue un rôle clé dans la maintenance du long convoyeur de phosphate OCP qui va de la mine à la mer. La compagnie a déclaré avoir fourni des systèmes permettant un débit, sur le tapis roulant de « 2000 tonnes par heure et une vitesse de plus de quatre mètres par seconde 47 ». Son contrat expirera le 20 juin 2020, selon un courrier de la compagnie à WSRW en mars 2019. WSRW a adressé son premier courrier à la compagnie le 29 mars 2017.48 Continental a répondu que l'installation de production était opérationnelle en avril 2017 et fonctionnait depuis, et que la compagnie recevait toujours des commandes de «tous les sites OCP, y compris Phosboucraa, pour tous les types de convoyeurs ». ContiTech a également déclaré que ses activités commerciales ne sont « pas incompatibles » avec les décisions de la cour de justice de l'UE sur les accord commerciaux UE-Maroc. « De plus, le respect de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme est un principe essentiel. Il crée le cadre de nos opérations et est une condition préalable à notre succès.» a écrit la compagnie.49

La compagnie allemande
Siemens fournit toute
l'énergie nécessaire à
l'exploitation marocaine
minière illégale du
phosphate au Sahara
Occidental.
La réfugiée sahraouie
Khadja Bedati a interpellé Siemens lors des
assemblées générales
annuelles 2018, 2019
et 2020 de l'entreprise.
Siemens n'a pas répondu
à ses questions

### Les nationalités des transporteurs

Pays du propriétaire energistré		Nombre de navires	Volume transporté	Valeur en \$
Initial Marshall	Pays du propriétaire enregistré			
Chane	Panama	4	230 300	
Propriétaire du groupe, nationalité de la participation majoritaire   2   105 400   22 5687 486 5   26 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 486 5   22 9 300   22 5687 5   22 9 300   22 5687 5   22 9 300   22 5687 5   22 9 300   2	lles Marshall	4	197 370	
Gérant, nationalité de la participation majoritaire         5         269 300         25 687 628 5           Allemagne         2         115 600         10 168 10c 5           Inconnu         2         111 504         9 807 892 5           Corrée du sud         2         109 453         9 607 892 5           Chine         2         105 200         9 253 392 5           Canada, Monaco, Panama, Suisse, Turquie, 68         1 chacun         1           Propriétaire du groupe, nationalité enregistrée           Inconnu         6         335 945         29 540 926 5           Gréce         3         141 970         12 487 681 5           Liberia         2         105 200         9 253 392 5           Bermudes, Japon, Iles Marshall, Corée du sud, Turquie, G8         1 chacun         173 000         14 705 000 5           Propriétaire du groupe, nationalité de la participation majoritaire           Inconnu         6         335 945         29 540 926 5           Gréce         6         335 705 5         29 540 926 5           Gréce         6         33 707 5         29 540 926 5           Chine         2         105 200         9 253 392 5           Bermudes, Japon, Corée du sud. Turquie, G8	Chine	2	105 200	9 253 392 \$
Gréce         5         269 300         23 687 628 \$2           Allemagne         2         115 60         10 168 176 \$2           Inconnu         2         115 60         90 789 25           Corée du sud         2         109 453         9 627 486 \$2           Chine         2         105 200         9 253 392 \$2           Canada, Monaco, Panama, Suisse Turquie, GB         1 chacur         Tobican           Propriétaire du groupe, nationalité enregistrée           Inconnu         6         335 845         29 540 926 \$2           Gréce         3         14 970         12 487 681 \$2           Chine         2         105 200         9 253 392 \$8           Bermudes, Japon, Iles Marshall, Corée du sud, Turquie, GB         1 chacun         173 000         14 705 000 \$2           Propriétaire du groupe, nationalité de la participation majoritaire           Inconnu         6         335 845         29 540 926 \$2           Crèce         6         233 770         24 478 809 \$2 <td>Australie, Chypre, Indonesie, Liberia, Malte, Monaco, Singapour, Turquie, Inconnu</td> <td>1 chacun</td> <td></td> <td></td>	Australie, Chypre, Indonesie, Liberia, Malte, Monaco, Singapour, Turquie, Inconnu	1 chacun		
Allemagne	Gérant, nationalité de la participation majoritaire			
No. 100	Grèce	5	269 300	23 687 628 \$
Decimal   2   111 504   9 807 802 S   Corre du sud   2   109 433   9 627 4865 S   Corre du sud   2   105 403   9 627 4865 S   Corre du sud   1 chacun	Allemagne	2	115 600	10 168 176 \$
Chine         2         105 200         9 253 392 S           Canada Monaco, Panama, Suisse, Turquie, GB         1 chacur           Propriétaire du groupe, nationalité enregistrée         S         5 5845         29 540 926 S           Grêce         3         141 970         12 487 681 S         12 12 67 681 S           Liberia         2         127 400         11 206 104 S         2         127 400         11 206 104 S         2         12 400         12 205 104 S         2         12 50 20         9 253 392 S         2         10 500		2	111 504	9 807 892 \$
Chine         2         105 200         9 253 392 S           Canada Monaco, Panama, Suisse, Turquie, GB         1 chacur           Propriétaire du groupe, nationalité enregistrée         S         5 5845         29 540 926 S           Grêce         3         141 970         12 487 681 S         12 12 67 681 S           Liberia         2         127 400         11 206 104 S         2         127 400         11 206 104 S         2         12 400         12 205 104 S         2         12 50 20         9 253 392 S         2         10 500	Corée du sud	2	109 453	9 627 486 \$
Propriétaire du groupe, nationalité enregistrée   Inconnu	Chine	2	105 200	
Inconnu         6         335 845         29 540 926 S           Grèce         3         141 970         12 467 681 S           Chine         2         127 400         11 206 104 S           Chine         2         105 200         9 253 392 S           Bermudes, Japon, Iles Marshall, Corée du sud, Turquie, GB         1 chacun         173 000         14 705 000 S           Propriétaire du groupe, nationalité de la participation majoritaire           Inconnu         6         335 845         29 540 926 S           Grèce         6         23 3770         28 478 809 S           Chine         2         105 200         9 253 392 S           Bermudes, Japon, Corée du sud, Turquie, GB         1 chacun         1 chacun           Pavillor           Pavillor         1 chacun         20 00 20 257 188 S           Iles Marshall         4         230 300         20 257 188 S           Iles Marshall         4         224 611         19 756 784 S           Hong Kong         4         197 855         17 403 150 S           Chypre         3         15 5804         137 045 20 S           Maite         2         109 050         9 592 038 S           Liberia et	Canada, Monaco, Panama, Suisse, Turquie, GB	1 chacun		<u> </u>
Inconnu         6         335 845         29 540 926 S           Grèce         3         141 970         12 467 681 S           Chine         2         127 400         11 206 104 S           Chine         2         105 200         9 253 392 S           Bermudes, Japon, Iles Marshall, Corée du sud, Turquie, GB         1 chacun         173 000         14 705 000 S           Propriétaire du groupe, nationalité de la participation majoritaire           Inconnu         6         335 845         29 540 926 S           Grèce         6         23 3770         28 478 809 S           Chine         2         105 200         9 253 392 S           Bermudes, Japon, Corée du sud, Turquie, GB         1 chacun         1 chacun           Pavillor           Pavillor         1 chacun         20 00 20 257 188 S           Iles Marshall         4         230 300         20 257 188 S           Iles Marshall         4         224 611         19 756 784 S           Hong Kong         4         197 855         17 403 150 S           Chypre         3         15 5804         137 045 20 S           Maite         2         109 050         9 592 038 S           Liberia et	Propriétaire du groupe, nationalité enregistrée			
Grèce         3         141 970         12 487 681 S           Liberia         2         127 400         11 206 104 S           Chine         2         105 200         9 253 392 S           Bermudes, Japon, Iles Marshall, Corée du sud, Turquie, GB         1 chacun         173 000         14 705 000 S           Propriétaire du groupe, nationalité de la participation majoritaire         6         335 845         29 540 926 S           Grèce         6         323 770         28 478 809 S           Chine         2         105 200         9 253 392 S           Bermudes, Japon, Corée du sud, Turquie, GB         1 chacun         1           Pavillon         1         2         105 200         9 253 392 S           Bles Marshall         4         230 300         20 257 188 S           Iles Marshall         4         220 300         20 257 188 S           Iles Marshall         4         197 853         17 405 150 S           Chypre         3         155 804         13 704 520 S           Malte         2         109 500         9 592 038 S           Liberia et Singapour         1 chacun         56 000         4 760 000 S           PAI Club (mutuelle maritime de protection et indemnisation)		6	335 845	29 540 926 \$
Liberia         2         127 400         11 206 104 S           Chine         2         105 200         9 253 392 S           Bermudes, Japon, Iles Marshall. Corée du sud, Turquie, GB         1 chacun         173 000         14 705 000 S           Propriétaire du groupe, nationalité de la participation majoritaire           Inconnu         6         335 845         29 540 926 S         6         323 770         28 478 809 S         Chine         2         105 200         9 253 392 S         Description         2         105 200         9 257 382 S         Description         2         105 200         9 257 382 S         Description         2         2         20 10 300         20 257 I88 S         Description         2         2         107 403 IS         2         2         2         107 403 IS         2	Grèce	3	141 970	
Chine         2         105 200         9 253 392 S           Bermudes, Japon, Iles Marshall, Corée du sud, Turquie, GB         1 chacun         173 000         14 705 000 S           Propriétaire du groupe, nationalité de la participation majoritaire           Inconnu         6         335 845         29 540 926 S         6         323 770         28 478 809 S         20 105 200         9 253 392 S         20 105 200         20 25 7182 S         20 25 7183 S	Liberia	2	127 400	
Propriétaire du groupe, nationalité de la participation majoritaire	Chine	2	105 200	
Inconnu	Bermudes, Japon, Iles Marshall, Corée du sud, Turquie, GB	1 chacun	173 000	
Inconnu	Propriétaire du groupe, nationalité de la participation majoritaire			
Grèce         6         323 770         28 478 809 \$           Chine         2         105 200         9 253 392 \$           Bermudes, Japon, Corée du sud, Turquie, GB         1 chacun           Pavillon           Panama         4         230 300         20 257 188 \$           Iles Marshall         4         224 611         19 756 784 \$           Hong Kong         4         197 853         17 403 150 \$           Chypre         3         155 804         13 704 520 \$           Malte         2         109 050         9 592 038 \$           Liberia et Singapour         1 chacun         56 000         4 760 000 \$           PEI Club (mutuelle maritime de protection et indemnisation)           GARD AS         3         160 470         14 114 941 \$           North of England P&I Association         3         157 900         13 888 884 \$           Japon Ship Owners Mutual P&I         2         112 700         10 600 752 \$           Steamship Mutual         2         114 741         10 092 618 \$           GB P&I Club         2         114 100         9 798 744 \$           Steamship Insurance Association         2         109 100         9 596 435 \$           SKUL		6	335 845	29 540 926 \$
Chine         2         105 200         9 253 392 \$           Bermudes, Japon, Corée du sud, Turquie, GB         1 chacun           Pavillon           Panama         4         230 300         20 257 188 \$           Iles Marshall         4         224 611         197 667 84 \$           Hong Kong         4         197 853         17 403 150 \$           Chypre         3         155 804         13 704 520 \$           Malte         2         109 050         9 592 038 \$           Liberia et Singapour         1 chacun         56 000         4 760 000 \$           PEL Club (mutuelle maritime de protection et indemnisation)           GARD AS         3         160 470         14 114 941 \$           North of England P&i Association         3         157 900         13 888 884 \$           Japon Ship Owners Mutual P&i         2         121 200         10 660 752 \$           Steamship Mutual         2         111 400         9 798 744 \$           GR P&I Club         2         111 400         9 798 744 \$           Britannia Steam Ship Insurance Association         2         109 100         9 596 436 \$           SKULD         2         108 803         9 570 312 \$		6		
Pavillon		2		
Panama         4         230 300         20 257 188 \$           Iles Marshall         4         224 611         19 756 784 \$           Hong Kong         4         197 853         17 403 150 \$           Chypre         3         155 804         13 704 520 \$           Malte         2         109 050         9 592 038 \$           Liberia et Singapour         1 chacun         56 000         4 760 000 \$           P&I Club (mutuelle maritime de protection et indemnisation)           GARD AS         3         160 470         14 114 941 \$           North of England P&I Association         3         157 900         13 888 884 \$           Japon Ship Owners Mutual P&I         2         121 200         10 600 752 \$           Steamship Mutual         2         111 4741         10 092 618 \$           GB P&I Club         2         111 400         9 798 744 \$           Britannia Steam Ship Insurance Association         2         109 100         9 596 436 \$           SKULD         2         108 803         9 570 312 \$           The Standard Club         2         92 300         8 118 708 \$		1 chacun		
Panama         4         230 300         20 257 188 \$           Iles Marshall         4         224 611         19 756 784 \$           Hong Kong         4         197 853         17 403 150 \$           Chypre         3         155 804         13 704 520 \$           Malte         2         109 050         9 592 038 \$           Liberia et Singapour         1 chacun         56 000         4 760 000 \$           P&I Club (mutuelle maritime de protection et indemnisation)           GARD AS         3         160 470         14 114 941 \$           North of England P&I Association         3         157 900         13 888 884 \$           Japon Ship Owners Mutual P&I         2         121 200         10 600 752 \$           Steamship Mutual         2         111 4741         10 092 618 \$           GB P&I Club         2         111 400         9 798 744 \$           Britannia Steam Ship Insurance Association         2         109 100         9 596 436 \$           SKULD         2         108 803         9 570 312 \$           The Standard Club         2         92 300         8 118 708 \$	Pavillon			
Res Marshall		4	230,300	20 257 188 \$
Hong Kong         4         197 853         17 403 150 \$           Chypre         3         155 804         13 704 520 \$           Malte         2         109 050         9 592 038 \$           Liberia et Singapour         1 chacun         56 000         4 760 000 \$           P&I Club (mutuelle maritime de protection et indemnisation)           GARD AS         3         160 470         14 114 941 \$           North of England P&I Association         3         157 900         13 888 884 \$           Japon Ship Owners Mutual P&I         2         121 200         10 660 752 \$           Steamship Mutual         2         114 741         10 092 618 \$           GB P&I Club         2         111 400         9 798 744 \$           Britannia Steam Ship Insurance Association         2         109 100         9 596 436 \$           SKULD         2         108 803         9 570 312 \$           The Standard Club         2         92 300         8 118 708 \$				
Chypre       3       155 804       13 704 520 \$         Malte       2       109 050       9 592 038 \$         Liberia et Singapour       1 chacun       56 000       4 760 000 \$         P&I Club (mutuelle maritime de protection et indemnisation)         GARD AS       3       160 470       14 114 941 \$         North of England P&I Association       3       157 900       13 888 884 \$         Japon Ship Owners Mutual P&I       2       121 200       10 660 752 \$         Steamship Mutual       2       114 741       10 092 618 \$         GB P&I Club       2       111 400       9 798 744 \$         Britannia Steam Ship Insurance Association       2       109 100       9 596 436 \$         SKULD       2       108 803       9 570 312 \$         The Standard Club       2       92 300       8 118 708 \$				
Malte         2         109 050         9 592 038 \$           Liberia et Singapour         1 chacun         56 000         4 760 000 \$           P&I Club (mutuelle maritime de protection et indemnisation)           GARD AS         3         160 470         14 114 941 \$           North of England P&I Association         3         157 900         13 888 884 \$           Japon Ship Owners Mutual P&I         2         121 200         10 660 752 \$           Steamship Mutual         2         114 741         10 092 618 \$           GB P&I Club         2         111 400         9 798 744 \$           Britannia Steam Ship Insurance Association         2         109 100         9 596 436 \$           SKULD         2         108 803         9 570 312 \$           The Standard Club         2         92 300         8 118 708 \$				
Liberia et Singapour         1 chacun         56 000         4 760 000 \$           P&I Club (mutuelle maritime de protection et indemnisation)           GARD AS         3         160 470         14 114 941 \$           North of England P&I Association         3         157 900         13 888 884 \$           Japon Ship Owners Mutual P&I         2         121 200         10 660 752 \$           Steamship Mutual         2         114 741         10 092 618 \$           GB P&I Club         2         111 400         9 798 744 \$           Britannia Steam Ship Insurance Association         2         109 100         9 596 436 \$           SKULD         2         108 803         9 570 312 \$           The Standard Club         2         92 300         8 118 708 \$				
GARD AS       3       160 470       14 114 941 \$         North of England P&I Association       3       157 900       13 888 884 \$         Japon Ship Owners Mutual P&I       2       121 200       10 660 752 \$         Steamship Mutual       2       114 741       10 092 618 \$         GB P&I Club       2       111 400       9 798 744 \$         Britannia Steam Ship Insurance Association       2       109 100       9 596 436 \$         SKULD       2       108 803       9 570 312 \$         The Standard Club       2       92 300       8 118 708 \$				
GARD AS       3       160 470       14 114 941 \$         North of England P&I Association       3       157 900       13 888 884 \$         Japon Ship Owners Mutual P&I       2       121 200       10 660 752 \$         Steamship Mutual       2       114 741       10 092 618 \$         GB P&I Club       2       111 400       9 798 744 \$         Britannia Steam Ship Insurance Association       2       109 100       9 596 436 \$         SKULD       2       108 803       9 570 312 \$         The Standard Club       2       92 300       8 118 708 \$	P&I Club (mutuelle maritime de protection et indemnisation)			
North of England P&I Association       3       157 900       13 888 884 \$         Japon Ship Owners Mutual P&I       2       121 200       10 660 752 \$         Steamship Mutual       2       114 741       10 092 618 \$         GB P&I Club       2       111 400       9 798 744 \$         Britannia Steam Ship Insurance Association       2       109 100       9 596 436 \$         SKULD       2       108 803       9 570 312 \$         The Standard Club       2       92 300       8 118 708 \$		3	160 470	14 114 941 \$
Japon Ship Owners Mutual P&I       2       121 200       10 660 752 \$         Steamship Mutual       2       114 741       10 092 618 \$         GB P&I Club       2       111 400       9 798 744 \$         Britannia Steam Ship Insurance Association       2       109 100       9 596 436 \$         SKULD       2       108 803       9 570 312 \$         The Standard Club       2       92 300       8 118 708 \$				
Steamship Mutual         2         114 741         10 092 618 \$           GB P&I Club         2         111 400         9 798 744 \$           Britannia Steam Ship Insurance Association         2         109 100         9 596 436 \$           SKULD         2         108 803         9 570 312 \$           The Standard Club         2         92 300         8 118 708 \$				
GB P&I Club         2         111 400         9 798 744 \$           Britannia Steam Ship Insurance Association         2         109 100         9 596 436 \$           SKULD         2         108 803         9 570 312 \$           The Standard Club         2         92 300         8 118 708 \$				
Britannia Steam Ship Insurance Association         2         109 100         9 596 436 \$           SKULD         2         108 803         9 570 312 \$           The Standard Club         2         92 300         8 118 708 \$	·			
SKULD         2         108 803         9 570 312 \$           The Standard Club         2         92 300         8 118 708 \$				
The Standard Club 2 92 300 8 118 708 \$				
	West of England Ship Owners' Mutual Insurance Association	1	53 806	4 732 776 \$

### Le cas des produits pillés





Le 1er mai 2017, un incident intervenu en Afrique du Sud reste à ce jour très actuel. Ce jour-là le vraquier NM Cherry Blossom a été arraisonné à Port Elizabeth selon une ordonnance du tribunal, à la demande de la République Sahraouie (RASD). Le navire avait seulement prévu une brève escale afin de prendre du carburant sur le long voyage du Sahara Occidental vers la Nouvelle-Zélande. Peu de temps après son entrée au port, la RASD a présenté une requête à la Haute Cour sud-africaine, affirmant que la cargaison de 55 000 tonnes avait été illégalement extraite et exportée du Sahara Occidental par le gouvernement marocain.

Le 15 juin, un grand panel de trois juges de la Haute Cour à Port Elizabeth a confirmé l'acceptabilité de l'ordonnance du 1er mai 2017 et a décidé que l'affaire devait être jugée. Le problème juridique central était la question des droits sur la cargaison : qui en est propriétaire, l'importateur néo-zélandais peut-il l'avoir légalement acquise après avoir été averti pendant des années par les autorités sahraouies ?

OCP SA, la compagnie nationale de phosphate du Maroc, a racheté la marchandise à la compagnie importatrice, Ballance Agri-Nutrients, agissant ainsi comme propriétaire dans les procédures judiciaires. En juillet suivant, cependant, OCP SA décidait de laisser tomber son droit sur la cargaison, accusant le tribunal sud-africain de rendre « un avis politique transparent » et de commettre « un grave abus de pouvoir », et ainsi de saboter le « processus de résolution de l'ONU ».<sup>51</sup>

Le 23 février 2018, la Haute Cour confirmait que la RASD était propriétaire de la totalité de la cargaison du NM Cherry Blossom. Ni OCP SA ni Phosphates de Boucraa SA n'en ont jamais été légalement propriétaires et n'avaient le droit de vendre le minerai de phosphate à Ballance Agri-Nutrients.<sup>52</sup>

C'est le premier cas de ce genre concernant le pillage des ressources du territoire.<sup>53</sup> Il illustre l'augmentation du risque juridique et financier des entreprises participant au pillage illégal du Sahara Occidental. Ce risque est exacerbé depuis le jugement de la Cour de justice de l'UE le 21 décembre 2016 et sa conclusion rappelant que le Sahara Occidental a un statut séparé et distinct de tout autre pays au monde, ce qui inclut le Maroc.<sup>54</sup>

La valeur du fret du NM Cherry Blossom était d'environ 5 millions de dollars US. En comparaison, le budget 2020 du UNHCR Algérie, qui gère les aides humanitaires accordées aux camps de réfugiés sahraouis en Algérie, dont les habitants sont les véritables propriétaires du minerai est de 37 millions de dollars US.

En 2017, en attendant que l'affaire soit jugée, l'affréteur s'est plaint au tribunal de la perte financière causée à la compagnie maritime par le délai. D'après les documents judiciaires que WSRW a obtenus, l'entreprise Furness Withy Chartering déclarait que les frais de détention du navire s'élevaient à 10 300 \$US par jour.

Le navire a finalement pu repartir en mai 2018, après 370 jours de détention. L'affréteur a perdu environ 3,5 millions de \$US.

L'arrêt en Afrique du Sud a été un incident isolé pour l'importateur néo-zélandais Ballance Agri-Nutrients. Tous les navires pour la Nouvel-le-Zélande se déplaçaient habituellement vers l'ouest par l'Amérique du Sud et le Pacifique. À la connaissance de WSRW, les navires à destination de la Nouvelle-Zélande n'avaient auparavant jamais emprunté la route Afrique du Sud et Océan Indien. Après les détentions des navires en Afrique du Sud et Panama, aucun navire transportant de telles cargaisons n'a pris ces routes.

### **OCP**

L'OCP SA est une entreprise nationale marocaine qui, depuis 1975, exploite la mine au Sahara Occidental par l'intermédiaire de sa filiale Phosphates de Boucraa S.A. L'OCP a revendiqué la propriété de la cargaison devant le tribunal sud-africain. Financé par les 200 millions de dollars annuels du pillage du Sahara Occidental, l'OCP a engagé une grande troupe de cabinets d'avocats en droit international et de compagnies de relations publiques pour défendre son cas et gérer l'image de ses opérations.55

### SADR

La République arabe sahraouie démocratique (RASD) représentait le peuple du Sahara Occidental devant la cour. La RASD n'est pas reconnue comme un État membre de l'ONU, mais elle est un membre à part entière de l'Union Africaine. La République Sahraouie représente à la fois le peuple du Sahara Occidental qui a fui l'invasion marocaine et celui qui vit sous occupation marocaine. La structure de l'État se chevauche avec celle du Front Polisario, que l'ONU reconnaît comme le mouvement de libération nationale du territoire.55

### La cour de Panama a relâché le navire

Le 17 mai 2017, un tribunal maritime du Panama a ordonné la détention du navire Ultra Innovation, transportant du minerai du Sahara Occidental pour Agrium au Canada, par le port de Vancouver. 30 heures plus tard, une garantie financière a été engagée par la compagnie maritime pour la libération du navire. Le 5 juin, le tribunal maritime de Panama a décidé, sans organiser d'audience formelle, que la question ne pouvait être réglée par cette juridiction. Depuis, aucun navire transportant des cargaisons sahraouies n'a emprunté le canal de Panama.

### Port Elizabeth

### Les acteurs devant la cour



Navire : IMO : Pavillon : NM Cherry Blossom 9703655 Iles Marshall

Cargaison estimée de minerai de phosphate : Opérateur: **55 000 tonnes AM Nomikos** 

Départ

El Aaiún, Sahara Occidental, 13 avril 2017

Arrestation : Libération : Port Elizabeth, Afrique du Sud, 1er mai 2017 8 mai 2018

Marchandises vendues aux enchères :

Le tribunal a ordonné la vente aux enchères de la cargaison, terminée le 19 avril 2018. La cargaison a été rachetée par l'affréteur.

### **FURNESS WITHY CHARTERING et MAERSK**

L'affréteur du navire à destination de la Nouvelle-Zélande était Furness Withy, une compagnie d'exploitation et de courtage de cargaison sèche basée à Londres / Melbourne qui faisait alors partie de la société allemande Hamburg Süd. Cette entité était en soi entièrement détenue par l'Oetker Group, particulièrement connu internationalement pour ses pizzas copgelées Dr Oetker. Mais sa branche d'expédition était apparenment responsable de l'affrètement de navires provenant du Sahara Occidental depuis de nombreuses années, probablement par l'intermédiaire de sa filiale en Australie, qui traite les cargaisons en vrac Australie-Europe.57 WSRW a identifié environ 20 probables transports - mais non confirmés - Furness / Oetker au cours de la dernière décennie.58 À l'arrivée du navire Furriess Karumba en Australie en 2008, des représentants du syndicat maritime d'Australie sont montés à bord du navire pour remettre au capitaine une lettre de protestation contre le compierce des phosphates sahraouis. La lettre a également été envoyée aux entreprises impliquées dans le transport, ainsi qu'a l'importateur local.59

Le 14 mars 2017, Oetker Group a annonce un accord visant à vendre sa filiale Hamburg Süd à la compagnie danoise Maersk.<sup>60</sup> La prise de contrôle par la compagnie danoise a été effective le 30 novembre 2017.<sup>61</sup> En juin 2018. Maersk a annoncé son intention de mettre fin aux engagements historiques des transports de Hambourg Süd depuis le Sahara Occidental. "Le contrat expire en 2018 et aucun autre copitat n'est prévu par la suite", écrit la société.<sup>62</sup>

### AM NOMIKOS

AM Nomikos Transworld Maritime était le propriétaire et l'exploitant du NM Cherry Blossom. WSRW a contacté l'entreprise le 8 mai 2017 et n'a pas reçu de réponse. 63 AM Nomikos était également le propriétaire / opérateur du navire Sophiana transportant une cargaison similaire destiné à Ballance en novembre-décembre 2016.



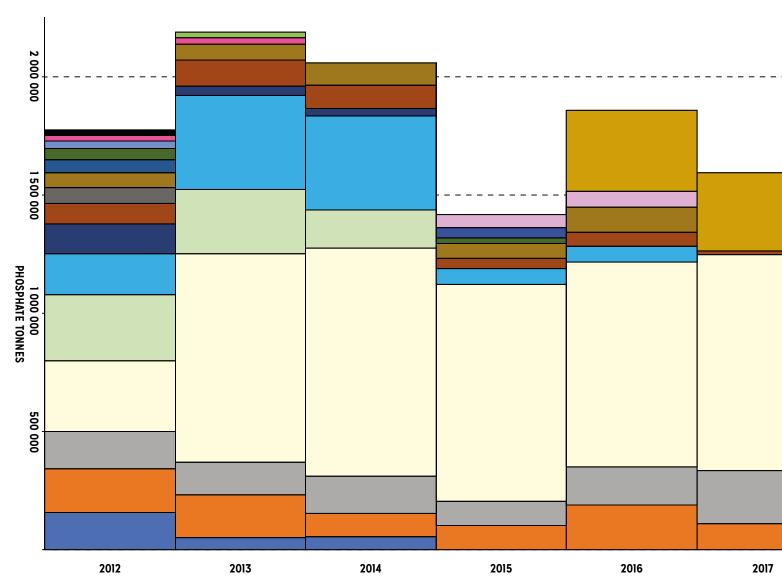
### **BALLANCE AGRI-NUTRIENTS**

Ballance Agri-Nutrients, une coeperative de Nouvelle-Zélande avait acheté la cargaison du NM Cherry Blossom. L'OCP a racheté la cargaison et a donc agi en tant que propriétaire dans la procédure judiciaire - immédiatement après l'immobilisation du navire en Afrique du Sud.

Ballance Agri-Nutrients Limited fabrique, commercialise et distribue des engrais et produits connexes en Nouvelle-Zélande. Ballance et les usines que la coopérative a acquises au cours des années, sont acheteurs des phosphates Bou Craa depuis des décennies. L'entreprise a signé un accord à long terme avec l'OCP en 1999, obligeant l'OCP à fournir des phosphates à Ballance.<sup>56</sup>

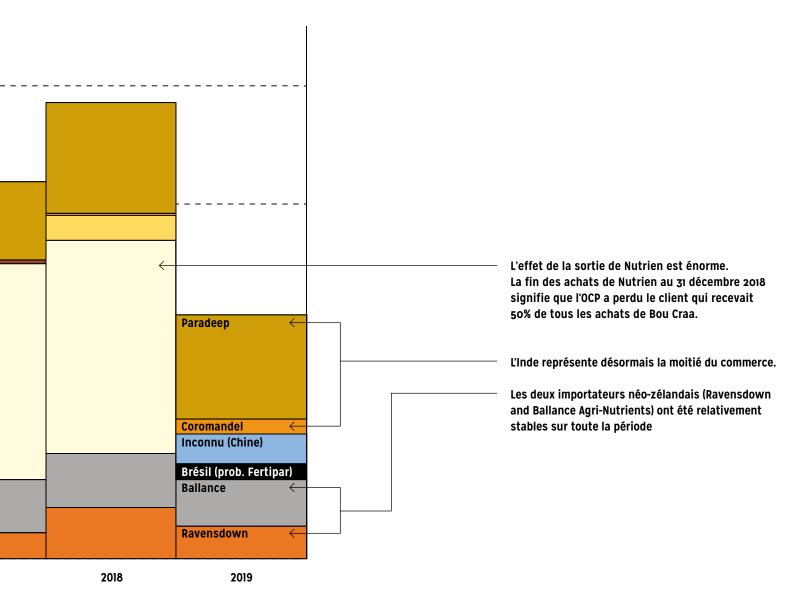
Un changement massif s'est opéré dans la base clients depuis 2011. L'exportation n'a jamais été aussi faible qu'en 2019.

Le nombre d'entreprises importatrices est passé de 15 en 2011 à 6 ou 7 en 2019.



### Importations par entreprise en pourcentage des exportations totales

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Paradeep Phosphates Ltd.					18.5%	20.7%	24,3%	42.9%
Ballance Agri-Nutrients Ltd.	8.9%	6.4%	7.6%	7.3%	8.7%	14.0%	11,8%	18.8%
Ravensdown Ltd	10.4%	8.2%	4.9%	7.1%	10.1%	6.9%	11,2%	13.4%
Inconnu (Chine)								12.3%
Inconnu (Brésil, Fertipar?)	1.4%							6.8%
Coromandel Ltd							0,5%	5.8%
Impact Fertilisers Pty. Ltd.	1.8%							
Incitec Pivot Ltd.	3.4%	3.2%	4.6%	4.5%	5.7%			
Innophos Mexicana	15.7%	12.3%	7.7%					
ISUSA	1.4%	1.2%						
Lifosa AB	9.8%	18.3%	19.4%	4.8%	3.7%			
Monomeros S.A.	4.7%	4.9%	4.8%	2.9%	3.1%	1.1%		
Nutrien (incl. Agrium/PotashCorp until 2018)	16.8%	40.3%	46.8%	64.7%	46.6%	57.3%	46,7%	
Sinofert Holdings Ltd							5,5%	
Tripoliven, CA	7.1%	1.8%	1.6%					
Inconnu (Argentina)	3.1%							
Inconnu (Inde)	8.8%	2.3%	2.6%					
Inconnu (Lifosa AB?)				3.2%				
Inconnu (Point Comfort, USA)		1.1%						
Inconnu (Corée du sud)	3.9%							
Inconnu (GBraine)	2.6%			1.8%				
Inconnu (Venezuelan Government)				3.7%	3.7%			
Total des exportations (tonnes)	1 775 000	2 187 000	2 058 400	1 415 000	1 858 250	1 591 840	1 928 000	1 027 818
Valeur du total des exportation (\$)	340 millions	330 millions	230 millions	167.8 millions	213.7 millions	142.74 millions	163.9 millions	90.4 millio



"Nous avons acheté le navire Golden Keen avec un contrat d'affrètement établi début 2017 et, malheureusement, le Sahara Occidental n'a pas été exclu du contrat d'affrètement. Le navire a été affrété à une tierce partie pour le reste de l'année 2017, et nous n'étions donc pas en mesure d'arrêter les transports depuis le Sahara Occidental sur ce navire en particulier. Dans les nouveaux contrats d'affrètement, nous incluons une exclusion du Sahara Occidental. [...] Nous avons également inclus dans notre politique l'exclusion des cargaisons du Sahara Occidental, au-delà des clauses contractuelles types."

Global Ocean Management AS en février 2018, à propos d'une cargaison de 79 000 tonnes à destination des USA en août 2017.64

"Étant basés en Asie, nous confessons que nous ne savions rien au sujet du Sahara Occidental. Nous n'avons fait qu'un seul transport... mais maintenant que nous comprenons la question, nous ne feront plus aucun contrat sur du commerce partant de là-bas."

Jinhui Shipping à South China Morning Post concernant un transport destiné à la Nouvelle-Zélande, 2008. 65

"Nous avons une clause distincte qui exclut tout commerce au Sahara Occidental"

Seven Seas Carriers, 2015<sup>66</sup>

"Une erreur malheureuse"

Uglands Rederi concernant un transport effectué par une société d'affrètement en 2015<sup>67</sup>

"Nous ne voulons pas que nos navires soient utilisés au Sahara Occidental"

Wagle Chartering, 2009, après que les médias aient publié l'information  $^{68}$ 



Le vraquier NM Cherry
Blossom (IMO 9703655)
a été immobilisé 370
jours en Afrique du Sud
parce qu'il transportait
du minerai de phosphate
du Sahara Occidental
occupé. C'est le dernier
navire à avoir emprunté
depuis le Sahara
Occidental la route de la
pointe sud de l'Afrique.



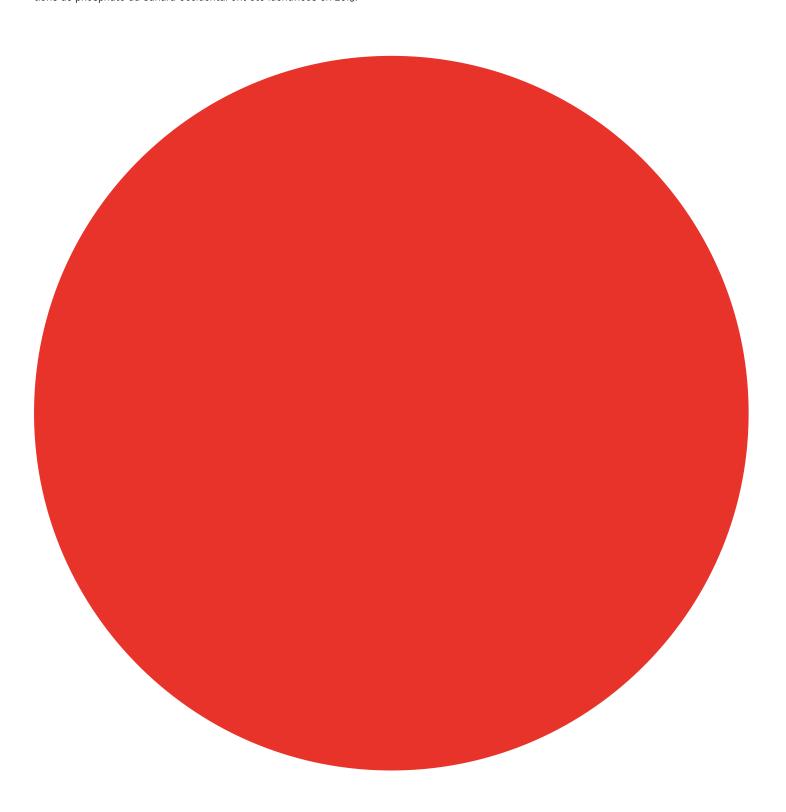
"Nous avons exclu le Sahara Occidental comme territoire de commerce", a déclaré la compagnie maritime norvégienne Spar Shipping le 10 janvier 2019. 69 La compagnie a effectué des transports en 2015 et 2017. La photo montre le siège de la société.



"Cultivez la morale":
le 5 septembre 2019.
les Néo-Zélandais
bloquent les routes à
Dunedin, empêchant
les camions de transporter les phosphates
du Sahara Occidental
occupé jusqu'à l'usine
d'engrais de Ballance
Agri-Nutrients.

### Les compagnies impliquées dans le commerce

Six ou sept entreprises et coopératives impliquées dans les importations de phosphate du Sahara Occidental ont été identifiées en 2019.



1

### O.C.P SA (Maroc/Irelande)



OCP SA est une compagnie nationale marocaine qui, depuis 1975, exploite la mine au Sahara Occidental. Le travail s'effectue par l'intermédiaire de sa filiale Phosphates de Boucraa S.A.

Entreprise principalement nationale, il n'est pas possible aux investisseurs étrangers d'acheter des actions OCP.

Toutefois, des obligations OCP sont offertes aux investisseurs marocains via la bourse de Casablanca depuis 2011, et aux investisseurs internationaux par le biais de la Bourse irlandaise depuis 2014. Plusieurs investisseurs institutionnels ont, depuis, placé l'OCP en liste noire de leurs portefeuilles pour son implication au Sahara Occidental.

Les affaires de l'OCP à la Bourse irlandaise sont gérées par Barclays, Morgan Stanley et JP Morgan, compagnies multinationales de services financiers basées au Royaume-Uni et aux États-Unis.

La compagnie a chargé les entreprises SenateSHJ, DLA Piper, KPMG, Covington & Burling, Palacio y Asociados, Edelman et Dechert LLP de plaider la légalité des opérations de l'OCP au Sahara Occidental. Parallèlement aux campagnes de lobby, les entreprises mentionnées émettent également des rapports qui affirment la solidité légale de l'exploitation de Bou Craa en raison du bénéfice prétendu pour le peuple sahraoui. Aucun de ces rapports n'a été mis à la disposition des Sahraouis ou de WKDW

"Suite aux courriels que je vous ai envoyés les 19 octobre 2013, 15 novembre 2013, 15 juillet 2014, 10 septembre 2014, 16 octobre 2014, 10 février 2015, 4 mars 2015, 5 janvier 2016, 14 janvier 2016, 2 février 2016, 10 Février 2016, 15 mars 2016, 30 août 2016, 27 septembre 2016, 13 octobre 2016, 16 novembre 2016, 12 janvier 2017 et 13 février 2017, 13 mars 2017, 23 avril 2017. 28 mars 2018, avril 2019, je vous écris à nouveau pour un suivi de questions très importantes."



Senia Bachir Abderahman, réfugiée sahraouie, a le ier février 2020 et pour la vingt troisième fois, demandé à l'OCP des copies des rapports commandés par l'OCP et dont les compagnies importatrices affirment qu'ils légitiment leurs opérations. Elle n'a reçu aucune réponse

### 2

### PARADEEP PHOSPHATES LTD (Inde/Maroc)



Paradeep Phosphates Limited (PPL) produit, commercialise et distribue des engrais et des sous-produits à base de phosphate à usage agricole. La compagnie a été créée en 1981 en joint venture entre le gouvernement de l'Inde et la République de Nauru. En 1993, le gouvernement indien a pris la totalité de la propriété de l'entreprise. En raison de pertes significatives à la fin des années 90, le gouvernement de l'Inde a décidé d'en céder 74% en février 2002. Cette part a été achetée par Zuari Maroc PhosphatesPvt Ltd, une joint-venture 50-50 de Zuari Agro-Chemicals Ltd (filiale du groupe indien Adventz) et Maroc Phosphore SA - une filiale en propriété exclusive de l'OCP. Aujourd'hui, PPL opère en tant que filiale de Zuari Maroc Phosphates, qui détient 80,45% de participation, tandis que le gouvernement indien détient les 19,55% restants. En d'autres termes, PPL appartient au gouvernement du Maroc, à un conglomérat privé indien (groupe Adventz) et au gouvernement indien.

PPL a son siège social à Bhubaneswar, en Inde, et reçoit le minerai de phosphate dans la ville portuaire de Paradip, à environ 120 kilomètres à l'est.<sup>72</sup>

Selon les recherches de WSRW, PPL a reçu huit cargaisons de minerai de phosphate du Sahara Occidental occupé en 2019, totalisant environ 440 668 tonnes pour une valeur estimée à 38,76 millions de dollars US. Le volume importé est similaire à celui de l'année précédente.

En raison de l'arrêt des exportations vers l'Amérique du Nord, Paradeep était en 2019, de loin, le plus gros importateur de minerais de phosphate du territoire. L'entreprise a acheté 43% de la production de Bou Craa au cours de l'année.

Comme indiqué dans notre chapitre méthodologie à la page 10, les documents internes d'OCP montrent qu'il pourrait y avoir une différence dans les prix que l'OCP utilise pour sa propre coentreprise en Inde et pour d'autres clients à l'international. Le 13 janvier 2020, WSRW a demandé à Paradeep pourquoi l'entreprise paierait potentiellement à l'OCP, l'un de ses propriétaires, un prix plus élevé que celui facturé par le même OCP à d'autres clients internationaux pour le même produit.73 Si on appliquait un prix supérieur de 20 \$US/tonne au prix facturé aux autres, les partenaires de la joint-venture indo-marocaine auraient payé 10 millions de \$US de plus à OCP que les autres clients internationaux des minerais de Bou Craa. WSRW a également écrit à la compagnie en 2015, 2017, 2018 et 2019. La compagnie n'a jamais répondu.

2019 constitue la quatrième année d'importations régulières par PPL, bien que l'entreprise ait importé auparavant du Sahara Occidental occupé. WSRW a tracé une importation PPL venant de Phosboucraa au cours de l'exercice 2011-2012.74

### 5

### BALLANCE AGRI-NUTRIENTS LTD (Nouvelle Zélande)





Le Kiran Adriatic vu au large des îles Canaries en janvier 2019, juste avant d'entrer dans les eaux du Sahara Occidental. Le navire a chargé à El Aaiún 54 050 tonnes de minerais de phosphate qui, selon WSRW, ont été destinées à Ballance Agri-Nutrients et Ravensdown.

Ballance Agri-Nutrients Limited fabrique, commercialise et distribue des engrais et des produits dérivés en Nouvelle-Zélande. Ballance Agri-Nutrients a des usines de fabrication à Whangarei, Invercargill et Mount Maunganui, en Nouvelle-Zélande. C'est une coopérative détenue par des agriculteurs, et non inscrite en bourse. Es usines Balance utilisent le minerai du Sahara Occidental depuis les années 1980. La société a, en 1999, signé avec l'OCP un contrat d'approvisionnement à long terme. Les cadres de Ballance ont au moins une fois visité les mines de Bou Craa dans le territoire occupé.

Au cours de 2019, Ballance a reçu cinq cargaisons de minerai de phosphate extrait illégalement du Sahara Occidental occupé. Les cargaisons sont d'un volume total estimé de 0193 225 tonnes, pour une valeur d'environ 17 millions de \$US. Les importations 2019 sont légèrement inférieures à celles de 2017-2018. Les 161 000 tonnes importées par Ballance en 2016 étaient similaires aux importations des années 2012-2014, avec une diminution à 104 000 tonnes en 2015

Il y a une certaine incertitude concernant la destination des cargaisons des navires Kiran Adriatic, Venture Pearl et Amoy Dream, qui ont fait escale aux ports d'importation pour Ballance Agri-Nutrients et Ravensdown.

Ce rapport utilise l'hypothèse de travail selon laquelle la moitié de la cargaison des trois navires est allée à chacune des deux coopératives néo-zélandaises.

WSRW a contacté Ballance annuellement depuis 2015, mais n'a jamais reçu de réponse à ses questions. En 2014, Ballance avait écrit à WSRW que « les Nations Unies n'interdisent pas le commerce des ressources du Sahara Occidental. Ce commerce ne contrevient pas non plus à un avis juridique des Nations Unies », 79

En 2018, la compagnie a déclaré aux médias que le conflit au Sahara Occidental était « bien connu et débattu au Conseil de sécurité des Nations Unies, et pour être honnête, c'est le seul endroit d'où peut venir une solution». Elle a ajouté que « ce qui prolonge le différend c'est que les deux parties n'ont pas réussi à entrer dans une pièce pour négocier un règlement.»80

### RAVENSDOWN LTD (Nouvelle Zélande)



Ravensdown Fertiliser Co-operative Limited est un producteur d'engrais pour l'agriculture qui fonctionne en coopérative d'agriculteurs et n'est coté dans aucune bourse. La coopérative importe vers ses usines de Lyttelton, Napier et Otago, en Nouvelle-Zélande.

WSRW a suivi quatre cargaisons destinées à Ravensdown en 2019, dont trois semblent avoir été partagées avec Ballance Agri-Nutrients. Les cargaisons sont estimées au total à 137 825 tonnes pour une valeur nette d'environ 12,2 millions de dollars US. Il s'agit d'une baisse d'environ 36% par rapport à l'année précédente, et l'importation de 215 500 tonnes. Cependant, les niveaux d'importation de Ravensdown ont fluctué au fil des ans, allant de 100 000 tonnes à 215 500 tonnes de 2014 à 2018. Les niveaux d'importations d'avant 2014 étaient en moyenne de 188 000 tonnes annuelles environ. WSRW a interrogé l'entreprise le 17 janvier 2020, mais n'a reçu aucune réponse.<sup>82</sup>

Il y a une certaine incertitude concernant la destination des cargaisons des navires Kiran Adriatic, Venture Pearl et Amoy Dream, qui ont fait escale aux ports d'importation pour Ballance Agri-Nutrients et Ravensdown. Ce rapport utilise l'hypothèse de travail selon laquelle la moitié de la cargaison des trois navires est allée à chacune des deux coopératives néo-zélandaises.

La compagnie a écrit à WSRW en avril 2019, déclarant que « nous appliquons notre diligence raisonnable sur ce fournisseur sur la base du cadre de l'ONU et de notre propre code de conduite et de notre position commerciale. »

L'entreprise cite un cadre de travail des Nations Unies « dans des territoires comme ceux-ci », supposant que « les opérations devraient promouvoir le progrès économique et fournir des bénéfices directs et indirects aux habitants du territoire et au territoire lui-même. Les conditions de travail devraient être non discriminatoires. Les opérations doivent être menées de manière rationnelle et durable pour garantir un accès à long terme aux ressources.83 »

WSRW ne connaît qu'un seul cadre des Nations Unies qui s'applique spécifiquement à l'exploitation des ressources minérales du Sahara Occidental, et c'est l'avis juridique des Nations Unies de 2002.84 Cet avis conclut clairement que toute exploitation des ressources du territoire doit pour être légale se faire conformément aux souhaits et intérêts du peuple du Sahara Occidental. L'élément souhaits - le corollaire du droit à l'autodétermination - a été traduit par différents organes conventionnels des Nations Unies et la Cour de justice de l'UE par la nécessité d'un consentement préalable, libre et éclairé par le peuple sahraoui. C'est cet élément clé que Ravensdown continue d'ignorer.



Le Amoy Dream à son entrée au port de Dunedin, en Nouvelle-Zélande, le 14 août 2019, où est située l'une des usines de Ravensdown. Le navire transporte une cargaison estimée à 55 200 tonnes. La cargaison a été accueillie par des manifestants locaux.<sup>81</sup>

### IMPORTATEURS INCONNUS EN CHINE



Deux navires sont arrivés en Chine en 2019 : l'un pour le port de Zhanjiang et l'autre pour Nanjing. On ne sait pas qui sont les importateurs de ces cargaisons.

Ce qui est sûr, c'est qu'une (ou peut-être deux) cargaisons arrivées au port de Lianyungang, en Chine, le 28 novembre 2018 était pour Sinofert Holdings Limited, le plus grand producteur et distributeur d'engrais en Chine. Voir dans P pour Pillage 2019. On ne sait pas si les expéditions 2019 sont allées à ce même importateur. Le groupe chinois Sinochem, propriété du gouvernement chinois, détient une participation de 53% dans Sinofert, tandis que Nutrien Ltd en détient 22%, le reste étant coté à la Bourse de Hong Kong.<sup>85</sup> WSRW a écrit à Sinofert le 22 janvier 2019, questionnant leur nouvelle implication dans le commerce controversé.<sup>86</sup> L'entreprise n'a pas répondu.

WSRW a écrit à Nutrien le 22 janvier 2019 pour s'enquérir de l'affaire Sinofert. Aucune réponse n'a été reçue. Début 2018, Nutrien a été formée par la fusion d'Agrium Inc et de Potash Corporation of Saskatchewan Inc (PotashCorp), ces deux dernières sociétés étant les principaux importateurs de minerai de phosphate du Sahara Occidental. Fin 2018, Nutrien a stoppé ses importations, après des années d'interpellations des actionnaires des deux compagnies.<sup>87</sup> De 2013 à 2018, Nutrien a acheté environ la moitié de tout le minerai phosphaté de Bou Craa. Nutrien et ses anciennes compagnies ont perdu un certain nombre d'actionnaires dans cette affaire, notamment le fonds de pension du gouvernement norvégien, qui a cédé ses actions Nutrien pour une valeur de 190 millions \$US.<sup>88</sup>

### 6 COROMANDEL INTERNATIONAL LTD (Inde)



Le 6 mars 2019, un navire transportant 59 600 tonnes de phosphates du Sahara Occidental a quitté El Aaiún. Il est arrivé au port de Visakhapatnam, en Inde, le 3 avril. WSRW fait l'hypothèse que l'importateur en est Coromandel International Limited, la même compagnie qui a importé une cargaison à Visakhapatnam un an plus tôt.

Coromandel est, selon son propre rapport annuel 2018, le deuxième plus grand acteur des engrais phosphatés en Inde.<sup>89</sup> La société est inscrite à la Bourse nationale de l'Inde et compte plusieurs grands investisseurs internationaux parmi ses propriétaires.

WSRW a envoyé des lettres à Coromandel en janvier 2019 et février 2020 pour lui demander si elle avait satisfait à l'obligation légale d'obtenir le consentement préalable des représentants du territoire pour un tel commerce, et s'il s'agissait d'une importation ponctuelle.90 Aucune réponse n'a été reçue.

### IMPORTATEUR BRÉSILIEN PROBABLEMENT FERTIPAR



En 2019, deux cargaisons relativement modestes ont été acheminées vers les ports de Santos, Salvador et Antonina. Il s'agit des premières importations vers le pays d'Amérique latine depuis qu'un éventuel transport a été observé en janvier 2012. Le volume total importé était de 70 400 tonnes, pour une valeur d'environ 6 millions de \$US.

WSRW estime que le premier - et probablement aussi le deuxième - navire ait transporté une cargaison vers la société Fertipar Fertilizantes do Parana Ltda. Selon les douanes de Porto de Paranagua, Fertipar a accueilli une cargaison de minerai de phosphate provenant du « Maroc » en juillet et en octobre. WSRW a interrogé Fertipar avec ces informations, à deux reprises, et la compagnie n'a pas encore répondu.91

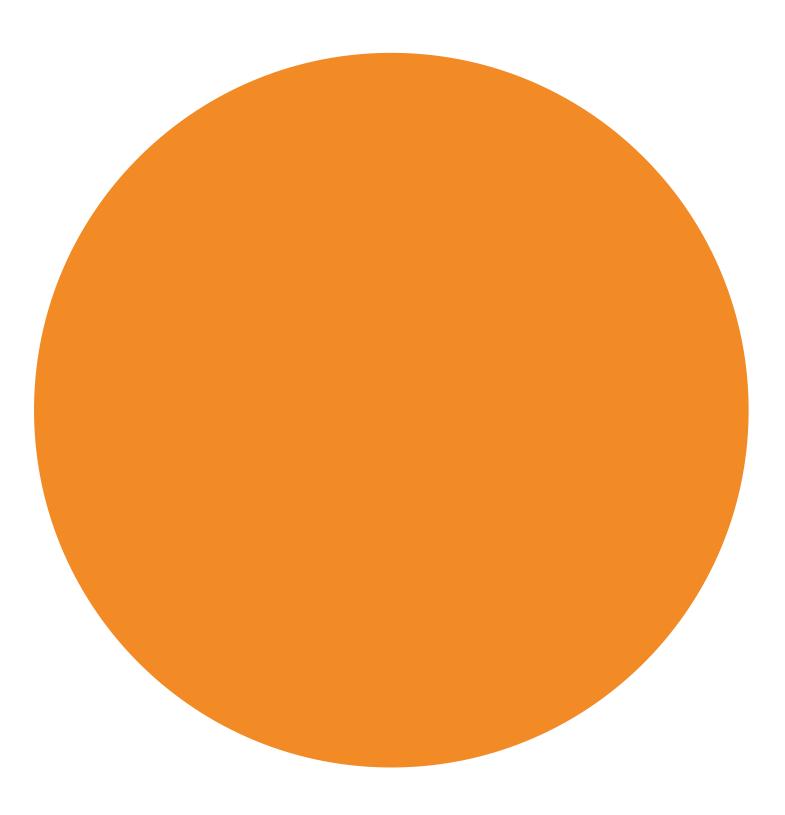
WSRW a contacté les trois plus grands importateurs de minerai de phosphate marocain au Brésil - Heringer, Yara et Mosaic - qui tous rejettent leur implication. Yara et Mosaic ont toutes deux confirmé à WSRW que leur politique de ne pas acheter au Sahara Occidental reste inchangée.



Siège de Fertipar à Curitiba. WSRW considère cette entreprise chimique comme le probable l'importateur au Brésil, mais l'entreprise n'a pas répondu à nos lettres.

### Les compagnies en observation

Certaines entreprises ont dans le passé été identifiées comme importatrices. Les compagnies suivantes n'ont pas été impliquées dans le commerce au cours des dernières années, mais WSRW estime qu'il existe un risque qu'elles le reprennent.



### INCITEC PIVOT LTD (Australie)



Incitec Pivot Ltd, également appelé IPL, est une multinationale australienne engagée dans la fabrication, le commerce et la distribution d'engrais. Le secteur engrais de la multinationale comprend Incitec Pivot Fertilisers (IPF), Southern Cross International (SCI) et Fertilizers Elimination (Elim).

Incitec Pivot a importé des phosphates du Sahara Occidental pendant 30 ans. Depuis 2003, la naissance d'Incitec Pivot d'une fusion entre Incitec Fertilizers et Pivot Limited, la compagnie a importé en continu.

Incitec Pivot a son siège à Melbourne, Victoria en Australie, et est inscrit à l'Australian Securities Exchange. Aujourd'hui, Incitec Pivot est le plus grand fournisseur de fertilisant d'Australie, mais commercialise aussi ses produits à l'étranger, comme en Inde, au Pakistan et en Amérique latine. P2 IPL fabrique un éventail de fertilisants, mais a utilisé le phosphate sahraoui pour ses produits dits superphosphate fabriqués dans ses usines de Geelong et Portland. P3

Les dernières cargaisons observées à destination de Incitec Pivot datent de l'année civile 2016, Incitec Pivot avait acheté trois cargaisons de minerai de phosphate du Sahara Occidental, totalisant 105 000 tonnes, d'une valeur estimée à 12,1 millions de dollars US. C'était une augmentation substantielle par rapport aux 63 000 tonnes de phosphate sahraoui importées en 2015, comme l'avait confirmé la compagnie.

Incitec Pivot a déclaré à l'Association australienne Sahara Occidental en décembre 2017 qu'elle n'avait pas effectué d'importations depuis décembre 2016, car elle s'approvisionne maintenant en phosphate au Togo. WSRW n'a en effet pas suivi de cargaison pour cette entreprise depuis lors.

WSRW a écrit pour la dernière fois IPL le 3 décembre 2019, sans réponse.  $^{94}$ 



Le Ithaki repéré au large du port de Las Palmas le 20 mai 2015, où il a pris du carburant peu de temps après son départ du port d'El Aaiún.

### LIFOSA AB (Lituanie/Suisse/Russie)





Le navire SBI Flamenco au moment du déchargement des phosphates du Sahara Occidental au port de Klaipeda, en octobre 2016. Lifosa a reçu cette unique cargaison en 2016, après avoir promis qu'il ne le ferait pas.

Lifosa AB est un producteur d'engrais phosphaté basée à Kedainiai, en Lituanie. La compagnie a été précédemment cotée à la Bourse NASDAQ QMX de Vilnius. Lifosa AB est devenue en 2002 une filiale de l'entreprise privée russe EuroChem Group, basée en Suisse. La compagnie recevait le minerai de phosphate du Sahara Occidental dans le port de Klaïpeda, en Lituanie.

La compagnie a reçu son dernier chargement le 8 octobre 2016, malgré la promesse de février de la même année par EuroChem, « ... le Groupe n'a pas l'intention d'acheter du phosphate du Sahara Occidental en 2016 ni à aucun moment dans un avenir proche » 95. Cette cargaison était destinée à Lifosa, comme l'a admis le directeur général de Lifosa dans les médias lituaniens. 96 EuroChem a confirmé à WSRW le 23 mars 2017 que la filiale Lifosa avait importé 68 250 tonnes de phosphate à bord du SBI Flamenco 97

« EuroChem croit en l'intégration verticale pour des raisons économiques et stratégiques et cela reste le cas. Nous aspirons à l'objectif de l'autosuffisance en matières premières et nos investissements au Kazakhstan et à Kovdorskiy visent à nous aider à devenir autosuffisants dans la production du phosphate. La production de nos propres matières premières à partir de ces deux investissements a progressé à un rythme plus lent que prévu et nous continuons à avoir besoin d'approvisionnements tiers en minerai de phosphate ».

WSRW échange avec Lifosa et ses propriétaires, EuroChem Group, depuis 2010. Mais la réticence initiale de l'entreprise à répondre complètement aux questions de WSRW a entraîné son retrait de la liste des compagnies socialement responsables des Nations Unies en juin de 2011.

Depuis, Lifosa / EuroChem a activement cherché des façons de maintenir le dialogue avec WSRW et a fait preuve de vigilance à l'égard des importations du Sahara Occidental sous occupation. La compagnie a déclaré à WSRW en mars 2014 chercher à mettre en œuvre des moyens de diversifier les achats externes. En 2013-2014, le commerce a été d'environ 400 000 tonnes par an.

WSRW n'a observé aucune cargaison vers Lifosa despuis octobre 2016. Le dernier courrier de WSRW à EuroChem date du 3 décembre 2019, demandant confirmation de l'arrêt de toute importation en provenance du Sahara Occidental. 98 La compagnie a répondu qu'il n'y avait aucun nouveau projet d'approvisionnement au Sahara Occidental. 99

## MONOMEROS COLOMBO MONOMEROS COLOMBO VENEZOLANOS S.A ET LE GOUVERNEMENT DU VENEZUELA (Colombie/Venezuela)

Le gouvernement vénézuélien est traditionnellement impliqué dans le commerce du phosphate sahraoui par le biais d'importations vers des filiales en Colombie (Monomeros) et au Venezuela. Les compagnies apparentées importent depuis le territoire occupé depuis des décennies.

Depuis mai 2017, aucune expédition vers la Colombie et le Venezuela n'a été observée après que les cargaisons de phosphate sahraoui ont été retenues en Afrique du Sud et au Panama. La société colombienne Monomeros Colombo Venezolanos S.A. est une société pétrochimique filiale à part entière de la compagnie pétrochimique nationale vénézuélienne Pequiven (Petroquímica de Venezuela SA). L'entreprise importait à Barranquilla. La dernière importation prouvée pour Monomeros était une unique cargaison au cours de l'année civile 2017, totalisant environ 17 000 tonnes. Les importations avaient alors fortement diminué : en 2016, Monomeros a importé 58 000 tonnes.

WSRW a questionné à plusieurs reprises Monomeros et sa société mère Pequiven, ainsi que le gouvernement vénézuélien. Aucun d'eux n'a jamais répondu. L'importateur vénézuélien Tripoliven a, en 2013, nié avoir importé du Sahara Occidental, ce qui s'est avéré plus tard être un mensonge.<sup>100</sup>

Pour plus d'informations sur les importations à Puerto Cabello, Venezuela, veuillez consulter P pour Pillage 2016.101

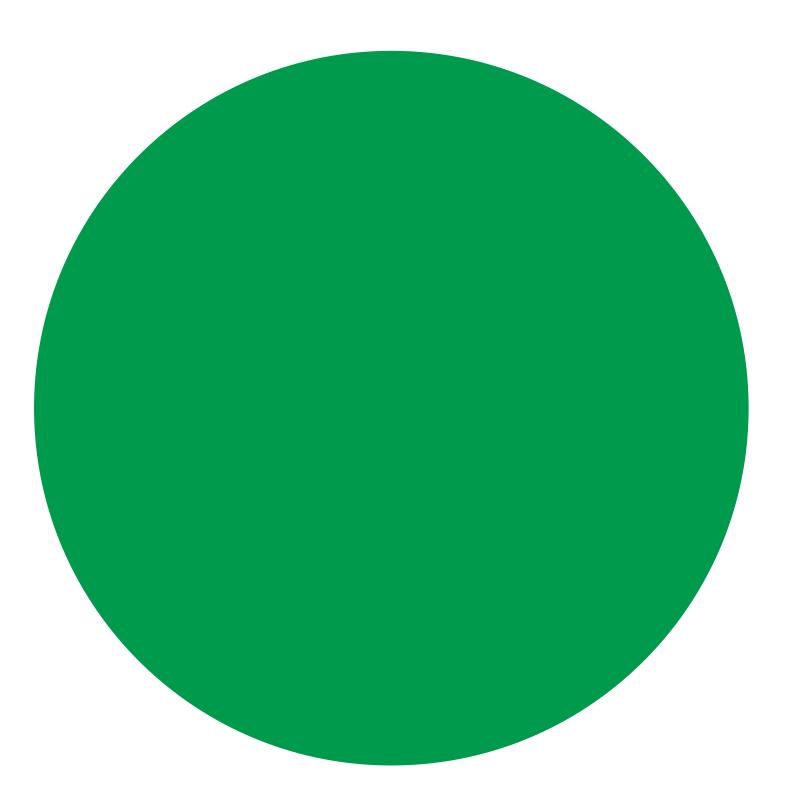
### Les importateurs indiens

En mars 2014, WSRW a observé un seul envoi de cargaison vers l'Inde, déchargé au port de Tuticorin. Cela suit la tendance des années précédentes d'une cargaison annuelle arrivant à Tuticorin.

WSRW n'a pas été en mesure d'identifier l'entreprise responsable, mais a identifié deux receveurs potentiels. L'un est **Greenstar Fertilizers Ltd**, un fabricant et distributeur d'engrais, qui produit ses engrais dans le Tamil Nadu, recevant sa matière première à Tuticorin. L'autre est **Southern Petrochemical Industries Corporation Ltd** (SPIC), une entreprise pétrochimique dont la production d'engrais est la compétence de base. SPIC a son siège à Chennai, et est coté à la Bourse de Bombay et à la Bourse nationale de l'Inde. L'activité de l'entreprise sur le phosphate est située à Tuticorin. WSRW a contacté les deux qui n'ont pas répondu.

### Les compagnies désengagées

Certaines entreprises ont été auparavant identifiées comme importatrices. Elles n'ont plus été impliquées dans le commerce depuis 2012 et WSRW considère très faible le risque qu'elles reprennent leurs achats.



### Impact Fertilisers Pty Ltd (Australie/Suisse)

Impact Fertilisers
en Tasmanie n'a pas
importé depuis l'arrivée
de l'Alycia au port
d'Hobart le 7 août 2012

L'importateur australien de phosphate Impact Fertilisers a importé des phosphates du Sahara Occidental, au moins de 2002 à 2012. L'entreprise a importé le minerai à Hobart, en Tasmanie. En 2010, Impact Fertilisers a été intégré à Ameropa, une société privée suisse de commerce d'engrais. Les groupes de solidarité au Sahara Occidental d'Australie et de Suisse ont travaillé à pointer du doigt l'implication de l'entreprise pendant de nombreuses années.

En 2013, Impact Fertilisers a annoncé qu'elle avait arrêté les importations en provenance du Sahara Occidental.<sup>102</sup> WSRW n'a pas observé de cargaison pour Impact Fertilisers depuis août 2012.



### Nidera Uruguaya S.A. (Uruguay/Pays-Bas)

La société uruguayenne Nidera Uruguaya S.A. filiale de la compagnie commerciale néerlandaise Nidera NV a reçu un navire contenant du minerai de phosphate provenant du Sahara Occidental en 2009.<sup>103</sup>

Dans un courrier du 21 juin 2010, WSRW a interrogé Nidera Uruguaya à propos des informations recueillies sur le navire de 2009. Comme aucune réponse n'arrivait, de nouvelles lettres ont été envoyées à la société parente aux Pays-Bas en octobre 2011. L'issue de la correspondance qui a suivi avec Nidera a été une déclaration de l'entreprise soulignant que « si notre filiale en Uruguay a de nouveau besoin d'importer du minerai de phosphate à l'avenir, le sujet qui est maintenant porté à notre attention est quelque chose que nous allons absolument prendre en considération ». La compagnie a en même temps déclaré que sa filiale en Uruguay n'avait pas reçu de minerai de phosphate du Sahara Occidental au cours des années 2007, 2008, 2010 et 2011. 104

### INNOPHOS HOLDINGS (États-Unis d'Amérique)





Innophos Holdings a à la fois cessé d'importer des phosphates sahraouis au Mexique et d'acheter des produits de Nutrien à Baton Rouge, aux États-Unis. Voici le navire Coral Queen en 2013 en route pour transporter une cargaison, à une époque où Innophos importait directement au Mexique.

Une filiale mexicaine de Innophos Holdings, la société enregistrée aux États-Unis, est depuis de nombreuses années un important importateur du minerai de phosphate du Sahara Occidental. Cependant, depuis 2015, WSRW n'a observé aucune expédition de cargaison vers l'usine d'Innophos à Coatzalcoalcos, au Mexique. En 2016, Innophos a confirmé que son usine de Geismar, en Louisiane, était dépendante des phosphates du Sahara Occidental, qui lui étaient vendus via un pipeline de l'usine voisine de PotashCorp.

« Dans le cadre de l'engagement d'Innophos en matière de responsabilité sociale globale et de bonne gestion de l'entreprise, Innophos ne participera plus indirectement à une chaîne d'approvisionnement en matières premières qui origine son minerai de phosphate de la région du Sahara Occidental en Afrique, région dans laquelle la société n'a pas acheté directement de matières premières depuis plus de trois ans », a publié Innophos Holdings dans un communiqué de presse du 2 juillet 2018.<sup>105</sup>

L'usine de PotashCorp, qui fournissait du phosphate sahraoui à Innophos, a été fermée fin 2018 par Nutrien, fusion de PotashCorp Inc. et d'Agrium Inc.<sup>106</sup>

WSRW n'a aucune indication qu'innophos utilise aujourd'hui du minerai de phosphate provenant du Sahara Occidental.

De 2010 à 2018, WSRW a envoyé à Innophos six courriers concernant les achats de l'entreprise dans le territoire occupé, sans recevoir de réponse. 107 Innophos a fait l'objet de multiples désinvestissements. Le conseil éthique du fonds de pension norvégien a élaboré une longue analyse sur la raison éthique de l'exclusion de l'entreprise. 108 Pour la même raison, la société avait également été exclue des portefeuilles du fonds de pension luxembourgeois et de la Danske Bank, parmi d'autres. 109

### Yara International ASA (Norvège)



Yara est le premier fournisseur mondial d'engrais minéraux. Il était un grand importateur de phosphate du Sahara Occidental dans le passé, mais a décidé de ne plus acheter les phosphates du territoire. Le motif principal de cette décision d'arrêt d'approvisionnement au Sahara Occidental est que le gouvernement norvégien incite les entreprises norvégiennes à ne pas commercer avec les produits du Sahara Occidental, en raison de préoccupations de droit international. La compagnie a aujourd'hui une politique d'importation ou de commerce de phosphate provenant uniquement du Maroc et non des mines de Bou Craa.

« Nous espérons que le pays sera libéré, et que la population profitera ensuite du fait que nous recevrons rapidement leurs phosphates », a affirmé Bente Slaatten, responsable en chef de la communication.<sup>110</sup>

Les dernières importations de Yara ont eu lieu en 2008, sur ce navire. Ici, le African Wildcat est sur le point d'accoster à Herøya, en Norvège afin de décharger

### Mosaic Co (USA)

Mosaic Company est basée dans le Minnesota, États-Unis, et cotée à la Bourse de New York. WSRW a compté 15 cargaisons venant du Sahara Occidental occupé pour Tampa, en Floride, États-Unis, durant la période 2001-2009. Tampa abrite le siège de l'exploitation des phosphates de Mosaic ainsi que de nombreuses installations de production de phosphate de l'entreprise.

Le 25 août 2010, Mosaic a informé WSRW qu'elle avait reçu son dernier chargement de phosphate du Sahara Occidental, le 29 janvier 2009 et ne « pas avoir de projet » d'importer à nouveau depuis le territoire. Mosaic a confirmé à l'investisseur et actionnaire suédois Nordea qu'elle avait interrompu les importations : « Mosaic a maintenant affirmé avoir cessé ses achats de phosphate au Sahara Occidental, ce qui a également été confirmé de manière indépendante. L'entreprise a reconnu les problèmes de droits humains liés à l'importation de phosphate du Sahara Occidental », a écrit Nordea. 12

### BASF SE (Allemagne/Belgique)



BASF a été l'un des principaux importateurs dans les années 1990. La dernière livraison connue a eu lieu en Belgique en 2008.114 Le centre de durabilité de BASF était persuadé que ces importations ne violaient pas le droit international, mais a confirmé à WSRW qu'il ne devrait pas s'attendre à d'autres importations : « Une partie de la demande de phosphate de BASF est couverte par le phosphate marocain délivré par l'Office Chérifien des Phosphates (OCP). L'OCP a été un fournisseur fiable de phosphate provenant des mines du Royaume du Maroc depuis plus de 20 ans. Au printemps 2008, l'OCP nous a contactés en raison d'une pénurie d'approvisionnement de la mine marocaine de laquelle BASF reçoit habituellement le phosphate. L'OCP a offert une commande de remplacement temporaire avec du phosphate de qualité alternative provenant d'une autre mine exploitée par l'OCP dans la région du Sahara Occidental, ce que nous avons accepté. À ce moment, il s'agissait d'une livraison de remplacement isolée provenant de ce territoire et nous ne nous attendons pas à ce qu'elle soit répétée ».115

### Wesfarmers Ltd (Australie)



Wesfarmers Limited est l'une des plus importante compagnie publique d'Australie, basée à Perth, en Australie occidentale. La compagnie est cotée à la bourse australienne. Sa filiale d'engrais, Wesfarmers CSBP, a été un importateur majeur des phosphates du Sahara Occidental occupé pendant au moins deux décennies. Au plus tôt les importations connues de phosphates sahraouis par CSBP remontent à 1990.

En 2009, l'entreprise a annoncé qu'elle allait « réduire la dépendance de la compagnie au minerai de phosphate du Sahara Occidental ». La compagnie a déclaré qu'elle allait investir dans une nouvelle technologie qui permettrait d'utiliser d'autres sources de phosphate. CSBP a toutefois laissé ouverte la possibilité que les importations se poursuivent, quoique à un degré limité, selon le prix et la disponibilité des sources alternatives." Cette décision fait suite à une vague de désinvestissements européens pour des préoccupations éthiques concernant le commerce des phosphates du Sahara Occidental occupé. Wesfarmers importait entre 60 et 70% de ses phosphates du Sahara Occidental.

À plusieurs reprises Wesfarmers a depuis montré une volonté de réduire progressivement les importations en provenance du Sahara Occidental, mais ne s'est pas engagé catégoriquement à arrêter complètement ses importations. Comme les importations semblent avoir cessé de facto, certains investisseurs sont revenus à l'entreprise.

WSRW n'a en effet observé aucune expédition vers Wesfarmers depuis qu'elle a commencé un suivi quotidien des navires en octobre 2011

BASF n'a a priori pas
effectué d'importations
depuis l'arrivée du
vraquier Novigrad le 7
octobre 2008, ici observé
en train de décharger du
phosphate sahraoui au
port de Gand en Belgique.

### Autres compagnies

Des compagnies précédemment inscrites sur la liste d'observation de WSRW, sont passées ensuite sur la liste des entreprises désengagées. La raison en est qu'un long moment s'étant écoulé depuis la dernière cargaison expédiée, nous estimons qu'elles ne sont plus engagées. Ce sont **Petrokemija PLC** de Croatie (dernière cargaison en 2006), **Tata Chemicals** d'Inde (dernière cargaison en 2006), **Zen Noh** du Japon (dernière cargaison en 2006) et **Agropolychim** AD de Bulgarie (dernière cargaison en 2008). Aucune de ces entreprises n'a répondu aux questions de WSRW.

### Les cabinets juridiques de lobbying

Pour défendre leurs importations de phosphate du Sahara Occidental, plusieurs entreprises font référence à des avis juridiques de différents cabinets juridiques engagés par l'OCP.

Ces avis juridiques sont systématiquement utilisés par les importateurs internationaux de phosphate vis-à-vis des actionnaires pour légitimer leurs importations. Les analyses confidentielles sont dites établir que les populations locales bénéficient du commerce. Cependant, le peuple sur place - les propriétaires des phosphates - n'est lui-même pas autorisé à voir ces avis, et n'est donc pas en capacité d'en évaluer la véracité. Il est ainsi impossible aux Sahraouis d'en interroger les termes de référence, la méthodologie ou les résultats.

Comme les avis doivent conclure que l'exploitation par le Maroc des ressources du peuple sahraoui est légitime, WSRW pense qu'il n'y a pas de raison de les cacher aux Sahraouis.

Quatre cabinets juridiques internationaux de lobbying sont auteurs de ces avis non divulgués.

**Covington & Burling LLP** est un cabinet juridique international qui conseille les multinationales. Il a des bureaux en Europe, aux États-Unis et en Chine. L'OCP est parmi ses clients.

Tant l'importateur belge BASF que l'importateur espagnol FMC Foret se référait à l'avis juridique préparé par Covington & Burling pour l'OCP, mais ne voulait pas divulguer le rapport. BASF avait (en novembre 2008), enjoint WSRW à contacter Covington & Burling pour toute question. WSRW avait essayé de communiquer avec l'entreprise en février 2008, sans recevoir aucune réponse. Contacté par téléphone pour demander un rendez-vous, Covington & Burling a répondu « nous ne collaborerons avec vous sur aucun sujet. Vous n'êtes pas notre client, et selon ce que nous savons, vous n'avez aucun intérêt ni participation dans notre cabinet.» <sup>116</sup>

Il est à noter que Covington & Burling voyage autour du monde pour défendre ce commerce comme éthique devant des actionnaires qui cherchent à désinvestir de l'une des entreprises qui importent du phosphate du Sahara Occidental.<sup>17</sup>

Plus récemment, le cabinet d'avocats **DLA Piper** a fait équipe avec la société **Palacio y Asociados** pour fournir à l'OCP un autre avis juridique justifiant leur commerce. Sur la base des déclarations des entreprises importatrices, ce second avis semble suivre l'analyse de l'avis de Covington & Burling, citant les avantages potentiels sur la « population locale » comme validation à l'exploitation et ensuite au commerce. Dans le cadre du travail sur l'avis juridique, DLA Piper avait également mandaté KPMG, une société de services professionnels, pour étudier les impacts économiques et sociaux des opérations d'OCP, et leur durabilité, « dans la région ».<sup>118</sup>

DLA Piper est un cabinet juridique international qui

compte des bureaux dans 30 pays à travers les Amériques, l'Asie-Pacifique, l'Europe et le Moyen-Orient. Palacio y Asociados est dirigé par l'ancienne ministre espagnole aux Affaires étrangères et ancienne députée européenne Ana Palacio, et possède des bureaux à Madrid, Bruxelles et Washington.

WSRW a contacté les deux entreprises pour leur demander de partager leur avis juridique avec le peuple sahraoui. DLA Piper a répondu qu'il ne pouvait pas partager l'avis « écrit pour le bénéfice de Phosphates de Boucraa SA, et sa holding, l'Office Chérifien des Phosphates SA » en raison du privilège juridique de confidentialité. Pana Palacio, chef de Palacio y Asociados, a répondu pour exprimer son désaccord avec l'analyse de WSRW et s'est également référé à la confidentialité.

En novembre 2015, PotashCorp a nommé le cabinet **Dechert LLP** et Palacio y Asociados en tant que co-auteurs d'un avis juridique. Dechert LLP est un cabinet juridique international, dont le siège est à Philadelphie, aux États-Unis, avec des bureaux dans 14 pays.

Jusqu'en août 2014, PotashCorp a indiqué DLA Piper en tant que partenaire de Palacio y Asociados. On ne sait pas si l'opinion Dechert-Palacio est différente de l'opinion DLA Piper-Palacio. Le chaînon manquant entre les deux pourrait être Miriam González Durántez, l'épouse du récent vice-Premier ministre britannique Nick Clegg, qui a représenté l'OCP quand elle travaillait à DLA Piper, mais qui aurait emporté le contrat OCP avec elle quand elle a déménagé pour Dechert. L'OCP aurait payé un montant estimé à 1,5 million de \$US pour des travaux effectués à la fois par Dechert et DLA Piper. 221

Dechert a répondu à la lettre de WSRW du 8 février 2016, qu'il ne pouvait pas divulguer son avis juridique réalisé pour l'OCP en raison de la clause confidentialité du client.<sup>22</sup>

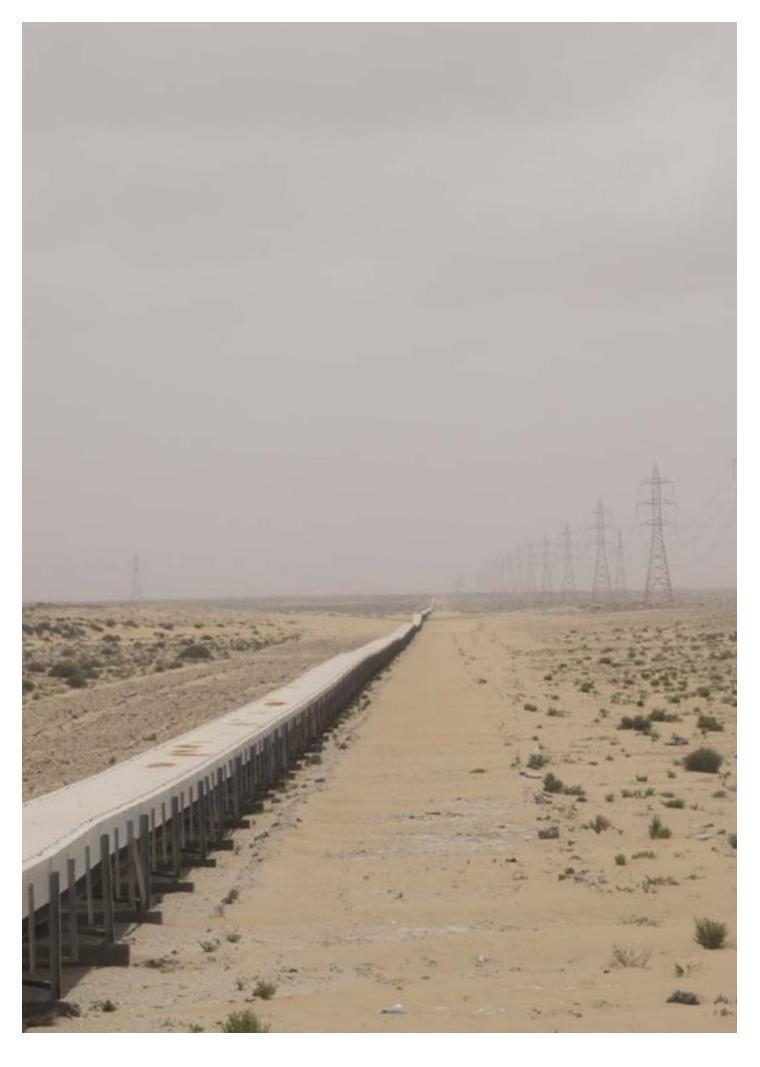
WSRW a demandé à Dechert et Palacio y Asociados si leur client consentirait à renoncer au privilège, puisque la confidentialité des avis juridiques était déjà abandonnée en rendant leur existence publique. WSRW n'a jamais reçu de réponse.

Depuis 2019, une société de lobbying néo-zélandaise, SénatSHJ, a commencé à représenter l'OCP en Nouvelle-Zélande, gérant les relations publiques de l'entreprise marocaine dans le pays. WSRW a écrit à SénatSHJ le 11 février 2020.<sup>123</sup>

L'OCP n'a toujours pas répondu aux demandes des Sahraouis que soient partagées des copies des rapports en question.

Les réserves de Bou Craa sont gigantesques, des mines à ciel ouvert, où le minerai de phosphate est raclé de la surface par des machines d'excavation.





# Lobby Marocain : plus de poison dans la terre de l'UE

Le 21 mai 2019, les États membres de l'UE ont adopté un règlement limitant la quantité de contaminants tel le cadmium contenu dans les engrais. L'4 L'objectif est de limiter l'exposition de la population de l'UE à ce métal lourd en raison de ses effets néfastes sur la santé, notamment cause de cancer. Les engrais phosphatés sont responsables de 60% des dépôts actuels de cadmium dans les cultures et les sols au sein de l'UE, comme le montre une étude de février 2017 du département thématique du Parlement Européen. L'25

Le règlement limite désormais le niveau de cadmium à 60 mg/kg.<sup>126</sup> Les États peuvent appliquer des limitations plus strictes, ce qui est déjà le cas dans des pays comme l'Allemagne, la Finlande, le Danemark, la République tchèque, la Hongrie, les Pays-Bas, la Suède et la Slovaquie.<sup>127</sup>

La proposition initiale de la Commission européenne était plus stricte : 60 mg/kg de phosphate à la date de la demande d'accord, 40 mg/kg trois ans après et 20 mg/kg après 12 autres années. Cette proposition a été acceptée par le Parlement Européen, mais avec un calendrier ajusté (à 40 mg/kg six ans après la date d'application, et 20 mg / kg en 16 ans).

Mais des États membres comme l'Espagne, l'Italie, la Pologne, le Portugal et le Royaume-Uni se sont opposés à toute limite inférieure à 60 mg/kg, tandis que l'industrie des engrais s'est montrée farouchement opposée.

Un contre-lobby féroce est également venu du Maroc.

Le minerai de phosphate géré par l'OCP - y compris celui du Sahara Occidental - contiendrait en moyenne entre 29.5 et 72.7 mg/kg.<sup>128</sup> Le Département des politiques du PE donne une image encore plus sombre, citant des niveaux de 38-200 mg de Cd/kg.

L'OCP a un chiffre d'affaires de 32% en Europe. L'29 Étant donné que le projet initial de règlement aurait entraîné l'annulation progressive de ce chiffre de vente, l'OCP a déclenché une intense contre-offensive. L'OCP fait valoir qu'il n'y a pas assez de preuve scientifique pour étayer l'idée de la nécessité de limiter les niveaux de cadmium et suggère que l'UE augmente même le taux de cadmium à 80 mg/kg, bien plus que la suggestion de la Commission européenne. Le 11 mai 2016, l'OCP a envoyé une lettre à la Commission, déclarant n'être pas d'accord avec la proposition. L'OCP a également déploré que « les principaux producteurs d'engrais [...] n'aient pas été consultés ». Tonie quand on sait que l'OCP elle-même refuse de demander le consentement des habitants du Sahara Occidental pour piller le minerai de phosphate du territoire.

L'OCP a utilisé Dechert et l'entreprise de relations publiques Edelman<sup>131</sup> pour faire du lobby contre la proposition de l'UE. Edelman a travaillé pour le gouvernement marocain dans le passé, et apparaît dans la masse salariale du Centre maroco-americain de Politique (MACP), comme un agent enregistré du Royaume marocain.<sup>132</sup>

Alors que le règlement final n'entraînerait donc pas une perte totale de marché pour l'OCP, il semble que le minerai de phosphate du Sahara Occidental ne sera plus le bienvenu sur le marché de l'UE. Les chercheurs s'accordent à dire que la teneur en cadmium du minerai phosphaté de Bou Craa est estimée à environ 100 mg/kg.<sup>133</sup>

Les niveaux de cadmium de la mine de Khouribga, au Maroc, sont estimés à environ 46-63 mg/kg, tandis que ceux provenant de Youssoufia, également au Maroc, sont considérés comme supérieurs à 120 mg/kg

Un convoyeur long de 100 Km transporte les phosphates de la mine de Bou Craa jusqu'à la côte. La bande de caoutchouc est entretenue par la société allemande Continental AG. Son contrat de maintenance expire le 20 juin 2020.

## Recommandations

#### Au gouvernement du Maroc :

- De respecter le droit international et mettre fin immédiatement à la production et aux exportations de phosphates du Sahara Occidental occupé jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée au conflit.
- De respecter le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental à travers la coopération avec les Nations Unies à un référendum pour le peuple du territoire.
- De dédommager le peuple sahraoui pour les bénéfices que le Maroc a perçu des ventes de minerai de phosphate provenant du territoire occupé illégalement..

#### Aux acheteurs des phosphates de la mine de Bou Craa:

D'arrêter tous les achats des phosphates illégalement exploités et exportés du Sahara Occidental occupé.

#### Aux gouvernements de la Chine, de l'Inde, du Brésil et de la Nouvelle-Zélande :

 D'affirmer clairement aux entreprises importatrices qu'elles doivent s'abstenir d'importer du Sahara Occidental et les aider à diversifier leurs sources d'approvisionnement.

#### Aux compagnies maritimes transportant le minerai de phosphate hors du Sahara Occidental:

- De s'abstenir de transporter des produits hors du Sahara Occidental.
- D'instaurer une clause dans les contrats interdisant l'utilisation de leurs navires pour le transport maritime de marchandises hors du territoire

#### Aux investisseurs:

 D'interpeller les compagnies citées, et de désinvestir tant que rien n'est fait pour cesser ces importations.

#### À SenateSHJ, Covington & Burling, Dechert, DLA Piper, KPMG, Edelman et Palacio y Asociados :

- De publier tous les rapports rédigés pour l'OCP qui déclarent justifier les activités de l'OCP au Sahara Occidental occupé et l'exportation illégale des phosphates sahraouis.
- De s'abstenir de défendre le pillage du territoire par le Maroc en mettant fin aux contrats dont le but est de légitimer le maintien du pillage.

#### À l'Union européenne et ses États membres :

- D'évaluer le commerce des produits originaires du Sahara Occidental et d'adopter des politiques qui garantissent que ce commerce est conforme à l'arrêt de la Cour de justice de l'UE du 21 décembre 2016 et au devoir des États - en droit international - de ne pas reconnaître la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental occupé.
- De développer des recommandations aux entreprises alertant des risques encourus, au niveau juridique et de probité, à conclure des affaires avec les intérêts marocains sur le territoire.
- De s'assurer que les entreprises européennes respectent les principes établis par l'arrêt de la Cour de justice de l'UE du 21 décembre 2016, en faisant que les entreprises européennes n'achètent pas de phosphates du Sahara Occidental

#### **Aux Nations Unies:**

De créer un mécanisme d'administration onusien pour surveiller ou au moins gérer les ressources et les revenus émanant des ressources naturelles du Sahara Occidental en attendant l'autodétermination du peuple sahraoui..

## **Notes**

- CIJ, Avis consultatif, 16 oct 1975, Sahara Occidental, Paragraphe 162, http://www. icj-cij.org/docket/index.php?sum=323&p1=3&p2=4&case=61&p3=5&lang=fr
- 2. Assemblée générale des Nations Unies, Résolution 1314 (XIII) du 12 décembre 1958, résolution 1803 (XVII) du 14 décembre 1962.
- Bureau Juridique ONU, S/2002/161, Lettre datée du 29 janvier 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, Conseiller juridique http://www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=S/2002/161
- OCP SA, Prospectus 20 avril 2015, p.91
- OCP SA, Note d'Information, Casablanca Stock Exchange, p. 137, https://www. wsrw.org/files/dated/2019-03-21/ocp\_note\_to\_casa\_stock\_exchange\_may\_2018.pdf
- Ibid, p.164.
- Comparaison entre OCP SA, Prospectus 20 avril 2015, p. 91 avec la Note d'Information de l'OCP SA, 2016, page 109
- OCP, Éléments clés, https://phosboucraa.ma/company/key-figures
- OCP, Rapport annuel 2015, p. 154-159, https://www.ocpgroup.ma/sites/default/ files/2018-11/RA%200CP%202015%20VUK.pdf
- 10. OCP SA, Prospectus 20 avril 2015, p.33
- 11. WSRW.org, 25.11.2014, Le Maroc admet utiliser les ressources sahraouies à des fins politiques, <a href="http://www.wsrw.org/alllx3072">http://www.wsrw.org/alllx3072</a>
- 12. Fonds AP, 30.09.2013, Suède, Les fonds AP excluent quatre entreprises accusées de violation des conventions internationales, http://www.ap2.se/en/newsreports/news/2013/swedish-ap-funds-exclude-four-companies-accused-ofcontravening-international-conventions/
- WSRW.org, 01.12.2014, Agrium en liste noire des investisseurs pour ses imports du Sahara, <a href="http://www.wsrw.org/alllx3088">http://www.wsrw.org/alllx3088</a>
- 14. MP Pension, Eksklusionsbeslutning Groupe OCP, 17 janvier 2019, https://www.wsrw.org/files/dated/2019-03-21/mppension\_17.01.2019\_ocp.pdf
- 15. Fonds de Compensation commun au régime général de pension (FDC), FDC Exclusion List as of 23 November 2018, https://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Exclusion\_list\_20181123.pdf
- 16. Nykredit Realkredit Group, RI Transparency report 2018, p. 133. https://www. nykredit.com/siteassets/samfundsansvar/filer/public\_transparency\_report\_ nykredit-realkredit-group\_2018.pdf
- 17. PGB Pensioenfonds, Exclusion List Q1 2016 (Fixed Income), https://www. pensioenfondspgb.nl/nl-nl/Documents/Beleggingen/PGB%20Exclusion%20List%20 Q3%202018%20Companies%20(website).pdf
- Swedish National AP Funds, Ethical Council, Annual Report 2014, 9 April 2015, http://media.etikradet.se/2015/04/150320-Etikr%C3%A5det-ENG-ver2.pdf
- Shelley, T. (2004), Endgame in the Western Sahara.
- 20. Hodges, T. (1983), Western Sahara, The Roots of a Desert War.
- 21. France Libertés, janvier 2003, Rapport : Mission Internationale d'Investigation au Sahara Occidental.
- 22. OCP SA, 08.05.2014, Emission obligataire inaugurale d'OCP d'un montant de 1,85 milliards de dollars US en deux tranches d'une maturité de 10 ans et 30 ans, http://www.ocpgroup.ma/fr/emission-obligataire-inaugurale-docp-dun-montantde-185-milliards-de-dollars-us-en-deux-tranches
- 23. Business Wire, 15.04.2015, l'OCP a émis une offre de 1 milliard de \$US d'une maturité de 10,5 ans avec un coupon de 4,5%, http://www.businesswire.com/ news/home/20150415006850/en/OCP-Successfully-Prices-1-Billion-Offering-10.5
- 24. OCP, Rapport annuel 2015, p. 106 et p. 154-159.
- 25. OCP, À propos de Phosboucraa, http://www.phosboucraa.ma/company/about-phosboucraa
- 26. OCP SA, Note d'Information, Casablanca Stock Exchange, p. 232. 27. Phosboucraa, À propos de Phosboucraa,
- http://www.phosboucraa.ma/company/about-phosboucraa
- 28. OCP SA, Note d'Information, Casablanca Stock Exchange, p. 233.
- 29. Fondation Phosboucraa, Technopole Foum El Oued, http://www.phosboucraafoundation.org/technopole
- 30. Phosboucraa, Dévelopement urbain, http://www.phosboucraa.ma/phosboucraafoundation/our-programs/urban-development

- 31. Étude géologique US, 2019, résumé des produits mnéraux 2019, https://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/commodity/phosphate\_rock/mcs-2019-phosp.pdf.
- 32. Nuschatta Foundation, 09.04.2019, documentaire Bou Craa, <a href="https://youtu.be/gBVDZqEuaNU">https://youtu.be/gBVDZqEuaNU</a>
- 33. OCP SA, Prospectus d'avril 2014, p. 80, https://www.wsrw.org/al31x4493
- 34. OCP SA, Prospectus d'avril 2015, p. 93, https://www.wsrw.org/al31x4493
- 35. OCP SA, Prospectus de mai 2018, p.164, https://www.wsrw.org/al31x4493
- 36. OCP SA, Prospectus d'avril 2015, p. 89.
- 37. Les prospectus OCP de 2015 et 2018 établissent que la part de Bou Craa dans le total des exportations de minerai de phosphate de l'OCP est la suivante : en 2012, 20,1%; en 2013, 24,4%; en 2014, 24,1%; en 2015, 16%; en 2016, 22%; en 2017, 14%. Cela correspond à une moyenne de 20,1% au cours de ces 6 années.
- 38. Conseil éthique, Fond de pension du Gouvernnement Norvégien, Recommandation 26 septembre 2014, pour l'exculsion de Innophos Holdings Inc.,http://www.etikkradet.no/files/2017/02/Recommendation\_Innophos\_Sept-2014\_ENGLISH.pdf
- 39. WSRW, 02.11.2016, rapport "Electrifier le Pillage", http://www.wsrw.org/a111x3617
- 40. WSRW.org, 07.12.2018, SiemensGamesa prolonge massivement son contrat éolien, <a href="https://www.wsrw.org/a251x4358">https://www.wsrw.org/a251x4358</a>
- 41. WSRW.org 21.05.2019, Atlas Copco affirme que le pillage marocain du phosphate est légal <a href="https://www.wsrw.org/all1x4529">https://www.wsrw.org/all1x4529</a>
- 42. WSRW, 26.05.2013, WSRW protests Swedish supplier for BouCraa, <a href="http://www.wsrw.org/a217x2591">http://www.wsrw.org/a217x2591</a>, WSRW à Atlas Copco, 27.03.2017, <a href="http://www.wsrw.org/files/dated/2017-03-27/2017.03.27\_wsrw-atlascopco.pdf">https://www.wsrw.org/a10.04.2017-03-27/2017.03.27\_wsrw-atlascopco.pdf</a>. Atlas Copco à WSRW, 10.04.2017, <a href="https://www.wsrw.org/a131x3801">https://www.wsrw.org/a131x3801</a>. WSRW.org, 06.06.2017, 15 questions à Atlas Copco : zéro réponse <a href="https://www.wsrw.org/a248x3907">https://www.wsrw.org/a248x3907</a>. WSRW.org, 18.03.2019, WSRW à Atlas Copco, 17 mars 2019, <a href="https://www.wsrw.org/a131x4490">https://www.wsrw.org/a131x4490</a>
- 43. WSRW à Epiroc, 26.11.2019, https://wsrw.org/files/dated/2020-01-31/20191126-wsrw-emmaus-epiroc.pdf
- 44. L'Economiste, 22.10.2019, Jacobs Engineering SA: L'américain cède ses parts à l'australien Worley, <a href="https://www.leconomiste.com/article/1052041-jacobs-engineering-sa-l-americain-cede-ses-parts-l-australien-worley">https://www.leconomiste.com/article/1052041-jacobs-engineering-sa-l-americain-cede-ses-parts-l-australien-worley</a>
- Phosboucraa, 13.06.2017, Éléments clés, <a href="http://phosboucraa.ma/phosboucraa-foundation/key-figures/key-figures">https://www.jesagroup.com/projects</a>
- 46. Phosboucraa, development urbain, <a href="http://www.phosboucraa.ma/phosboucraa-foundation/our-programs/urban-development Fondation Phosboucraa\_Technopole Foum El Oued, http://www.phosboucraafoundation.org/technopole</a>
- 47. Continental, STAHLCORD® ST 2500, Phosboucraa (Maroc), <a href="http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-11/continental\_contitech\_website\_10.04.2016.jpg">http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-11/continental\_contitech\_website\_10.04.2016.jpg</a>
- 48. WSRW à Continental, 29.03.2017, http://www.wsrw.org/files/dated/2017-03-29/2017.03.29\_wsrw-continental.pdf
- 49. WSRW.org, 27.03.2018, Courrier de ContiTech à WSRW, 10 avril 2017, <a href="http://www.wsrw.org/a246x4148">http://www.wsrw.org/a246x4148</a>
- 50. WSRW.org, 15.06.2017, Les Sahraouis gagnent le 1er tour dans le dossier judiciaire http://www.wsrw.org/a248x3913
- 51. Groupe OCP : Navire arraisonné en Afrique du Sud : le Groupe OCP dénonce une grave ingérence politique http://www.ocpgroup.ma/fr/media/corporate-news/navire-arraisonne-en-afrique-du-sud-le-groupe-ocp-denonce-une-grave-ingerence-p (texte différent en anglais : OCP Group refuses to participate in South Africa Trial that undermines UN Resolution Process & International Law, 13.07.2017, http://www.ocpgroup.ma/media/corporate-news/ocp-group-refuses-participate-south-africa-trial-undermines-un-resolution-proce)
- 52. WSRW.org, La Cour Sud-africaine nie au Maroc la propriété du P sahraoui, 23.02.2018, <a href="http://www.wsrw.org/all1x4101">http://www.wsrw.org/all1x4101</a>
- 53. Pour en savoir plus sur l'arrestation, lire "Pillage intercepté Le cas juridique de la saisie du phosphate du Sahara Occidental occupé commercialisé au niveau international" par Jeffrey Smith dans "Le profit avant la paix - Comment les intérêts commerciaux sapent l'autodétermination dans la dernière colonie en Afrique", 2018, E. Hagen, M. Pfeifer (eds), Sternberg Press.
- 54. Cour de Justice de l'Union Européenne, Jugement de la cour (Grande Chambre), 21 décembre 2016, Cas C-104/16 P. Conseil de l'Union Europpéenne contre Front Polisario, disponible sur : www.curia.europa.eu
- 55. WSRW.org, 25.04.2017, P pour Pillage 2016, http://www.wsrw.org/files/

- dated/2017-05-25/ppourpillage\_2016\_fr\_web.pdf
- 56. Ballance Agri-Nutrients, Rapport annuel 2007, <a href="http://www.wsrw.org/files/dated/2009-02-09/ballance">http://www.wsrw.org/files/dated/2009-02-09/ballance</a> ar 2007.pdf
- 57. Otago Daily Times, 22.03.2010, Firm remembered with name of ship, https://www.odt.co.nz/business/firm-remembered-name-ship
- 58. WSRW estime particulièrement possible le lien Oetker/Furness Withy aux transports effectués par Furness Australia, Furness Hartlepool, Furness Karumba, Furness Melboune, Furness Timika, Triton Stork, Santa Anna, Santa Isabella et Doric Victory.
- 59. Union maritime de l'Australie, 03.08.2008, déclaration de l'Union maritime australienne concernant l'expédition de phosphate à bord du "Furness Karumba",http://www.wsrw.org/files/dated/2008-11-27/letter\_aus-maritime-union\_karumba\_20081126.pdf
- Oetker, Signature du contrat de vente et d'achat, communiqué de presse, 14.03.2017, <a href="https://www.hamburgsud.com/group/en/corporatehome/press\_media/releases/details/press\_detail\_page\_909906.html">https://www.hamburgsud.com/group/en/corporatehome/press\_media/releases/details/press\_detail\_page\_909906.html</a>
- 61. Maersk, 30.11.2017, Maersk salue Hamburg Süd à la clôture de l'accord <a href="https://www.maerskline.com/news/2017/11/30/welcome-hamburg-sud">https://www.maerskline.com/news/2017/11/30/welcome-hamburg-sud</a>
- 62. WSRW.org, 23.06.2018, Maersk lâche les transports du minerai litigieux du Sahara occupé, <a href="https://www.wsrw.org/a249x4189">https://www.wsrw.org/a249x4189</a>
- 63. WSRW à A.M.Nomikos, 08.05.2017, http://www.wsrw.org/files/dated/2017-06-08/2017.05.08 wsrw-a.m.nomikos.pdf
- 64. WSRW.org, 28.02.2018, La compagnie maritime des Bermudes abandonne le Sahara Occidental, <a href="http://www.wsrw.org/all1x4126">http://www.wsrw.org/all1x4126</a>
- 65. South China Morning Post, 11.05.2008, Une ligne dans le sable, http://www.scmp.com/article/637220/line-sand
- 66. Sysla, 27.07.2015,
- http://sysla.no/maritim/flere-rederier-har-klausul-mot-handel-ved-vest-sahara/
- 67. Dagens Næringsliv, 13.04.2015, En beklagelig glipp, <a href="http://www.dn.no/">http://www.dn.no/</a> nyheter/naringsliv/2015/04/13/2157/Shipping/-en-beklagelig-glipp
- 68. vest-sahara.no, 24.03.2009, Rederier avstår fra Vest-Sahara-handel, http://vest-sahara.no/a107x1213
- WSRW.org, 11.01.2019, Shipping company drops Western Sahara transports, https://www.wsrw.org/a257x4386
- 70. Paradeep Phosphate Limited, About us, <a href="http://www.paradeepphosphates.com/index.php/page-news-choice-content\_show-title-about\_us">http://www.paradeepphosphates.com/index.php/page-news-choice-content\_show-title-about\_us</a>
- 71. Paradeep Phosphates Ltd, Who we are,,company profile https://www.paradeepphosphates.com/who\_we\_are/company\_profile
- 72. Business Maps of India, Paradeep Phosphates Limited (PPL), <a href="http://business.mapsofindia.com/national-fertilizers/public/ppl.html">http://business.mapsofindia.com/national-fertilizers/public/ppl.html</a>
- 73. WSRW.org, WSRW à Paradeep, 13.01.2020, <a href="https://www.wsrw.org/files/dated/2020-02-02/20200113\_wsrw-paradeep.pdf">https://www.wsrw.org/files/dated/2020-02-02/20200113\_wsrw-paradeep.pdf</a>
- 74. WSRW, 04.03.2015, Paradeep Phosphates with suspicious purchase in 2011/2012, <a href="http://www.wsrw.org/a228x3165">http://www.wsrw.org/a228x3165</a>
- 75. Mindfull, Ballance Agri-Nutrients case study, http://www.mindfull.nz/case-studies/2015/2/18/ballance
- Ballance Agri-Nutrients, rapport annuel 2007, http://www.wsrw.org/files/dated/2009-02-09/ballance ar 2007.pdf
- 77. WSRW.org, 03.07.2008, Ballance Agri-Nutrients into politics, <a href="http://www.wsrw.org/a128x773">http://www.wsrw.org/a128x773</a>
- 78. Voir le dernier courrier de WSRW à Ballance, 21.01.2020, <a href="https://www.wsrw.org/files/dated/2020-02-13/20200121\_wsrw-ballanceagrinutrients.pdf">https://www.wsrw.org/files/dated/2020-02-13/20200121\_wsrw-ballanceagrinutrients.pdf</a>
- de Ballance à WSRW, 06.05.2014, http://www.wsrw.org/files/dated/2014-05-06/ballance-wsrw\_06.05.2014.pdf
- 80. Stuff.co.nz, 12.09.2018, NZ can't shake its dangerous addiction to West Saharan phosphate, <a href="https://www.stuff.co.nz/business/farming/106331828/nz-cant-shake-its-dangerous-addiction-to-west-saharan-phosphate">https://www.stuff.co.nz/business/farming/106331828/nz-cant-shake-its-dangerous-addiction-to-west-saharan-phosphate</a>
- 81. WSRW.org, 08.09.2019, Contre les importations de phosphate sanglant de Ravensdown, suite, <a href="https://www.wsrw.org/alllx4541">https://www.wsrw.org/alllx4541</a>
- 82. WSRW.org, WSRW à Ravensdown, 14.03.2019, https://www.wsrw.org/al3lx4486
- 83. WSRW.org, De Ravensdown à WSRW 8 avril 2019, https://www.wsrw.org/a257x4623
- Conseil de sécurité de l'ONU, S/2002/161, Lettre datée du 29 janvier 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général adjoint

- aux affaires juridiques, Conseiller juridique http://www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=S/2002/l61
- 85. South China Morning Post, 20.07.2018, Sinofert Holdings, <a href="https://www.scmp.com/topics/sinofert-holdings">https://www.scmp.com/topics/sinofert-holdings</a>
- 86. De WSRW à Sinofert Holdings Ltd, 22.01.2019, https://www.wsrw.org/files/dated/2019-01-26/wsrw-sinofert\_22.01.2019.pdf
- 87. SHARE, 02.08.2018, Shareholders applaud end of Nutrien's Western Sahara sourcing, <a href="https://share.ca/nutrien">https://share.ca/nutrien</a> western sahara/
- 88. 28.05.2018, Des investisseurs black-listent Nutrien du fait du Sahara Occidental, <a href="https://www.wsrw.org/a251x4173">https://www.wsrw.org/a251x4173</a>
- 89. Coromandel International Limited, Rapport annuel2017-18, p. 16, https://www.wsrw.org/files/dated/2019-01-12/coromandelannualreport2017-2018.pdf
- De WSRW à Coromandel International Ltd, 04.02.2019, <a href="https://www.wsrw.org/files/dated/2020-02-11/20200204-wsrw-coromandel.pdf">https://www.wsrw.org/files/dated/2020-02-11/20200204-wsrw-coromandel.pdf</a>
- 91. De WSRW à Fertipar, 15.01.2020, https://www.wsrw.org/files/dated/2020-02-11/20200115-wsrw-fertipar.pdf
- 92. Incitec Pivot Limited, About Incitec Pivot, <a href="http://www.incitecpivot.com.au/about-us/about-incitec-pivot-limited/company-profile">http://www.incitecpivot.com.au/about-us/about-incitec-pivot-limited/company-profile</a>
- 93. Incitec Pivot Limited, IPL Sustainability Report 2014, Products and Services,

  http://www.incitecpivot.com.au/~/media/Files/IPL/Sustainability/Online%20

  Report/Report%20Sections/Products%20and%20Services/Raw%20Materials.pdf 122. De WSRW à Dechert, 08.02.2016,
- WSRW.org, de WSRW à Incitec Pivot, 03.12.2019, https://www.wsrw.org/a257x4589
- 95. WSRW.org, Courrier de EuroChem à WSRW, 12.02.2016, http://wsrw.org/files/dated/2016-02-22/2016 02 12 eurochem wsrw.pdf
- 96. Verslo žinios, 03.10.2016, Prašymai veltui: Lifosa" vI perka žaliavas iš okupuotos Vakar Sacharos, <a href="http://vz.lt/sektoriai/pramone/2016/10/03/prasymai-veltui-lifosa-vel-perka-zaliavas-is-okupuotos-vakaru-sacharos">http://vz.lt/sektoriai/pramone/2016/10/03/prasymai-veltui-lifosa-vel-perka-zaliavas-is-okupuotos-vakaru-sacharos</a>
- 97. WSRW.org, réponse de EuroChem à WSRW, 23.03.2017, http://wsrw.org/a249x4135
- WSRW.org, de WSRW à EuroChem, 19 décembre 2019, https://www.wsrw.org/a257x4626
- WSRW.org, réponse de EuroChem à WSRW, 4 février 2020, https://www.wsrw.org/al3ix4625
- 100. WSRW.org, 11.08.2014, Tripoliven fait demi-tour : finalement il importe du Sahara Occidental, <a href="https://www.wsrw.org/a231x2948">https://www.wsrw.org/a231x2948</a>
- 101. WSRW.org, 08.04.2016, P pour Pillage 2016, https://www.wsrw.org/files/dated/2016-05-10/p pour pillage 2016.pdf
- 102. WSRW.org, 21.10.2013, Impact Fertilizers stoppe les importations de phosphate du Sahara, <a href="https://www.wsrw.org/a230x2687">https://www.wsrw.org/a230x2687</a>
- 103. De WSRW à Nidera, 21.06.2010, http://www.wsrw.org/files/dated/2014-04-24/wsrw-nidera\_21.06.2010.pdf
- 104. WSRW.org, WSRW.org, 08.04.2012, Aucune importation de Nidera en Uruguay depuis 2009, <a href="http://www.wsrw.org/a216x2281">http://www.wsrw.org/a216x2281</a>
- 105. 23.07.2018, Un acteur clé quitte la scène du phosphate sale du Sahara Occidental, <a href="https://www.wsrw.org/a251x4236">https://www.wsrw.org/a251x4236</a>
- 106. Nutrien, 01.08.2018, Nutrien's 2nd Quarter and 1st Half Results demonstrate Strength in a compressed season, <a href="https://www.nutrien.com/investors/news-releases/2018-nutriens-2nd-quarter-and-1st-half-results-demonstrate-strength">https://www.nutrien.com/investors/news-releases/2018-nutriens-2nd-quarter-and-1st-half-results-demonstrate-strength</a>
- 107. De WSRW à Innophos Holdings 01.03.2018, http://www.wsrw.org/files/dated/2018-03-01/2018.03.01 wsrw-innophos.pdf
- 108. WSRW.org, Norway ethical council recommends exclusion of Innophos, 04.02.2015, <a href="http://www.wsrw.org/a240x3138">http://www.wsrw.org/a240x3138</a>
- 109. Fonds de Compensation commun au régime général de pension, FDC Exclusion list <a href="https://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Liste\_d\_exclusion\_finale\_20180608.pdf">https://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Liste\_d\_exclusion\_finale\_20180608.pdf</a> Danske Bank, Excluded Companies, <a href="https://danskebank.com/-/media/danske-bank-com/file-cloud/2017/1/excluded-companies">https://danskebank.com/-/media/danske-bank-com/file-cloud/2017/1/excluded-companies</a>
- Adresseavisen, 05.02.2009, -Yara-profitt på okkupasjon, http://www.wsrw.org/al4lxl067
- III. WSRW.org, 26.08.2010, No more Mosaic phosphate imports from Western Sahara, <a href="http://www.wsrw.org/al59x1568">http://www.wsrw.org/al59x1568</a>
- ll2. Nordea, Responsible Investment & Governance, Semi-Annual Report 2010, https://www.slideshare.net/NordeaBank/responsible-investment-governance-annual-report2010

- Norwatch, 23.10.2009, Phasing out phosphate imports, http://www.wsrw.org/al4lx1263
- WSRW.org, 09.10.2008, La Belgique impliquée dans le commerce illégal de phosphate, <a href="http://www.wsrw.org/al39x896">http://www.wsrw.org/al39x896</a>
- 115. WSRW.org, Lettre de BASF à WSRW, 30.10.2008, BASF will not repeat Western Sahara imports http://www.wsrw.org/files/dated/2014-04-24/basf\_wsrw\_30.10.2008.jpg\_
- 116. WSRW.org, 24.11.2008, Un cabinet juridique américain refuse le dialogue, http://www.wsrw.org/a139x951
- 117. WSRW.org, 08.12.2011, Un cabinet de juriste américain continue son lobby prooccupation, http://www.wsrw.org/a207x2194
- 118. PotashCorp, août 2014, minerai de phosphate du Sahara Occidental
- 119. WSRW.org, 06.03.2015, correspondance WSRW DLA Piper, http://www.wsrw.org/a240x3182
- 120. WSRW.org, 06.03.2015, correspondance WSRW Palacio y Asociados, février 2015, <a href="http://www.wsrw.org/a240x3181">http://www.wsrw.org/a240x3181</a>
- 121. Daily Mail, 14.04.2012, Miriam Clegg paid £400 an hour by mining giant accused of trampling on rights of Saharan tribesmen, <a href="http://www.dailymail.co.uk/news/article-2129900/Miriam-Clegg-paid-400-hour-mining-giant-accused-trampling-rights-Saharan-tribesmen.html">http://www.dailymail.co.uk/news/article-2129900/Miriam-Clegg-paid-400-hour-mining-giant-accused-trampling-rights-Saharan-tribesmen.html</a>
- 122. De WSRW à Dechert, 08.02.2016, http://www.wsrw.org/files/dated/2017-03-29/2016.02.08 wsrw-dechert.pdf De Dechert à WSRW, 11.02.2016, http://www.wsrw.org/files/dated/2017-03-29/2016.02.11 dechert-wsrw.jpg
- 123. De WSRW à SenateSHJ, 11.02.2020, https://www.wsrw.org/files/dated/2020-02-11/wsrw-senateshj 11.02.2020.jpg
- 124. Conseil de l'Union Européenne, 21.05.2019, L'UE adopte de nouvelles règles sur les engrais <a href="https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/05/21/eu-adopts-new-rules-on-fertilisers/">https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/05/21/eu-adopts-new-rules-on-fertilisers/</a>
- 125. Département des politiques européennes, politiques économiques et scientifiques, février 2017, Scientific aspects underlying the regulatory framework in the area of fertilizers – state of play and future reforms, <a href="http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2016/595354/IPOL\_IDA(2016)595354\_EN.pdf">http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2016/595354/IPOL\_IDA(2016)595354\_EN.pdf</a>
- 126. Regulation of the European Parliament and of the Council laying down rules on the making available on the market of EU fertilising products and amending Regulations (EC) No 1069/2009 and (EC) No 1107/2009 and repealing Regulation (EC) No 2003/2003, 08.05.2019, PE-CONS 76/18, Annex II, p.12. https://data.consilium.europa.eu/doc/document/PE-76-2018-INIT/en/pdf
- 127. Arc 2020, 20.11.2018, EU: Provisional Agreement on Cadmium Limit of 60 mg/kg agreed. https://www.arc2020.eu/cadmium-called-out-fertilizer-limits-agreed-at-plenary/
- 128. TelQuel, 10.10.2016, Union européenne : menace sur les phosphates marocains, <a href="http://www.telquel.ma/2016/10/10/union-europeenne-menace-les-phosphates-marocains\_1517842">http://www.telquel.ma/2016/10/10/union-europeenne-menace-les-phosphates-marocains\_1517842</a>
- 129. Ibid.
- 130. WSRW, 10.03.2017, Le Maroc en faveur des métaux toxiques dans l'agriculture européenne, https://www.wsrw.org/a248x3776
- 131. Africa Intelligence, 23.03.2017, OCP prepares cadmium offensive in Brussels, https://www.africaintelligence.com/MCE/business-circles/2017/03/23/ocp-prepares-cadmium-offensive-in-brussels,108227133-ART
- 132. Voir les communiqués de presse de la MACP, qui se terminent par l'avertissement : "Ce matériel est distribué par DJE, Inc. et le Centre maroco-américain pour la politique au nom du Gouvernement marocain. Des informations supplémentaires sont disponibles au ministère de la Justice à Washington, DC. "DJE signifie Daniel J. Edelman. Voir par exemple <a href="https://www.securityinfowatch.com/home/article/10557604/moroccos-antiterrorism-efforts-dismantle-alqaeda-cell-and-earn-us-praise">https://www.securityinfowatch.com/home/article/10557604/moroccos-antiterrorism-efforts-dismantle-alqaeda-cell-and-earn-us-praise</a>
- 133. Institute for Environmental Studies, A possible EU wide charge on cadmium in phosphate fertilisers, p. 14. https://ec.europa.eu/environment/enveco/taxation/pdf/cadium.pdf

### Annexe 1:

## Terminologie

**Affréteur :** l'entreprise qui a conclu un accord avec le gérant ou le propriétaire ou le gestionnaire d'un navire pour l'utilisation de ce navire.

**Port en lourd (Tpl ou DWT) :** le poids (en tonnes) que le navire peut transporter. 90 à 97% de cette capacité est la cargaison réelle. Le reste constitue le combustible de soute, les ravitaillements, l'eau, etc.

**Pavillon :** un navire bat pavillon du pays dans lequel il est enregistré, ce qui n'est souvent pas le pays dans lequel les entreprises dirigeantes ou propriétaires sont basées. De nombreux navires possédés et gérés par des entreprises basées dans des pays occidentaux sont enregistrés dans des pays qui ont un « registre ouvert ». On dit que les navires voguent sous « pavillon de complaisance ». Il n'y a pas de véritable lien entre ces navires et le pavillon du registre. La plupart des navires cités dans ce rapport battent de tels pavillons.

**Opérateur :** la société qui gère le navire, techniquement et/ ou commercialement. Le gestionnaire peut être différent du propriétaire, bien que certains propriétaires gèrent leurs propres navires.

Propriétaire enregistré: la société qui est au moins propriétaire du navire. Le problème est qu'un navire possède souvent un propriétaire inscrit dont les actifs totaux ne sont que le navire concerné. La société pourrait bien appartenir à une autre société qui possède également un certain nombre d'autres « sociétés à un seul navire ». Cette société peut, à son tour, être la propriété d'une autre entreprise. Le nom et l'adresse de la société qui est la propriétaire enregistrée du navire sont facilement disponibles. Cependant, il est beaucoup plus difficile de connaître les détails du « bénéficiaire effectif », c'est-à-dire la société qui se trouve à la fin d'une chaîne de propriétaires.

**P&I Club:** assurance protection et indemnité, plus connue sous le nom d'assurance "P & I", est une forme mutuelle d'assurance maritime organisée par un Club P & I. Un P & I Club offre une couverture pour les risques que les assureurs traditionnels sont réticents à assurer. La couverture typique P & I comprend: les risques éventuels d'un transporteur pour les dommages causés à la cargaison pendant le transport: les risques de guerre; les risques de dommages environnementaux tels que les déversements de pétrole et la pollution

## Annexe 2:

Nº	Nom de navire	IMO	Pavillon	Départ du Sahara Occidental	Destination	Arrivée	DWT	Cargaison en tonnes, estimation	•	Adresse du propriétaire	Natonalité du propriétaire
ī	Kiran Adriatic	9653185	Malte	20.01.2019	Napier/Timaru/ Otago/Tauranga, Nouvelle Zélande (Ballance and Ravensdown)	07-26.03.2019	63477	54050	Maritime Ltd	CO Pasifik Gemi Isletmeciligi ve Ticaret AS, Kat 2, Block B, Denizciler Is Merkezi, Ord Prof Fahrettin Kerim, Gokay Caddesi 14, Altunizade Mah, Uskudar, 34662 Istanbul,	Turquie
2	SBI Lyra	9705158	lles Marshall	14.02.2019	Paradip, Inde (Paradeep)	15.04.2019	61559	59741	Star Lyra Shipping Ltd	C/O Scorpio Commercial Management, Le Milennium, Bd Charles III, 98000 Monaco-Ville	Monaco
3	Trans Autumn	9615470	Hong Kong	22.02.2019	Tauranga/Bluff, Nouvelle Zélande (Ballance Agri-Nutrients)	13-17.04.2019	56838	50000	Automn Maritime Ltd	99, Lujiang Dao, Siming Qu, Xiamen, Fujan, 36001	Chine
4	Leo Ocean	9738923	Panama	06.03.2019	Visakhapatnam, Inde (Coromandel)	03.04.2019	61315	59600	SA	C/O Diamond Bulk Carriers Pte Ltd, 33-02, Centennial Tower, 3, Temasek Avenue, Singapour 039190	Panama
5	Edelweiss	9283980	Chypre	30.03.2019	Zhanjiang, Chine (Inconnu)	01.05.2019	73624	71400	Atlantic Boss Shipping Ltd	C/O Transmed Shipping Ltd-LIB, 67, Thiseos Ave, Nea Erythraia, 14671 Athens	Chypre
6	Serene Theodora	9567946	Malte	01.05.2019	Paradip, Inde (Paradeep)	27.05.2019	57227	55000	Sictus 3 Ltd	C/O Chandris (Hellas) Inc, 95, Akti Miaouli, 18538 Piraeus	Malte
7	Venture Pearl	9483279	Liberia	01.06.2019	Tauranga/Otago/ Bluff, Nouvelle Zélande (Ballance and Ravensdown)	24.07.2019	55639	54000	VBA Jakarta PT	Jalan TeGBu Nyak Areif 9-F, Kel Grogol Selatan, Jakarta, 12220	Indonesie
8	Evnia	9232163	Chypre	23.06.2019	Paradip, Inde (Paradeep)	21.07.2019	53806	51904	Tranquil Navigation Co Ltd	16 Panteli Kapelari, Diagoras House, Floor 7, 1097, Nicosia, Chypre	Inconnu
9	Amoy Dream	9583615	Hong Kong	06.07.2019	Tauranga/Otago/ Lyttelton/Napier, Nouvelle Zélande (Ballance and Ravensdown)	14.08.2019	56873	55200	Maritime Ltd	C/O Amoysailing Maritime Co Ltd, 99, Lujiang Dao, Siming Qu, Xiamen, Fujan, 36001	Chine

# Les compagnies maritimes impliquées dans le transport controversé des phosphates, du 1er janvier au 31 décembre 2019

Adresse de l'opérateur

Natio-

Propriétaire Nationalité

**Propriétaire** 

**Opérateur** 

WSRW a contacté le plupart des opérateurs représentant les 19 navires. Les courriers de WSRW, et les réponses reçues sont sur la page http://www.wsrw.org/a131X4611

Site internet de P&I Club

Courriel de

Opérateur -

du groupe	enregistrée du groupe propriétaire	du groupe, nationalité de la participation majoritaire	operateur	Auresse de l'operateur	nalité de l'opérateur	nationalité d'enre- gistrement	l'opérateur	l'opérateur	T di Cido
Kiran Holdings AS	Turquie	Turquie	Pasifik Gemi Isletmeciligi	Kat 2, Block B, Denizciler Is Merkezi, Ord Prof Fahrettin Kerim Gokay Caddesi 14, Altunizade Mah, Uskudar, 34662, Istanbul	Turquie	Turquie	kiran@ kiran.com.tr	kiran.com.tr	Skuld
Inconnu	Inconnu	Inconnu	Scorpio Commercial Management	Scorpio Commercial Management, Le Milennium, Bd Charles III, 98000 Monaco-Ville	Monaco	Monaco	smi.fleet01@ scorpiogroup.net		Steamship Mutual
Amoysailing Maritime Co Ltd	Chine	Chine	Amoysailing Maritime Co Ltd	99, Lujiang Dao, Siming Qu, Xiamen, Fujan, 36001	Chine	Chine	management@ amoysailing.com	amoysailing.com	Gard
Mitsubishi Corporation	Inconnu	Inconnu	Super Camellia SA	C/O Diamond Bulk Carriers Pte Ltd, 33-02, Centennial Tower, 3, Temasek Avenue, Singapour 039190	Inconnu	Panama	chartering@ diamondbulkcarri- ers.com		Japon Ship Owners Mutual P&I
Transmed Shipping Ltd-LIB	Liberia	Grèce	Transmed Shipping Ltd-LIB	67, Thiseos Ave, Nea Erythraia, 14671 Athens	Grèce	Liberia	transmed@ shipnet.gr		North of England P&I Association
Chandris Group	Grèce	Grèce	Chandris Hellas Inc	95, Akti Miaouli, 18538 Piraeus	Grèce	Liberia	chandris-hellas@ chandris-group.gr	chandris-hellas.gr	Steamship Mutual
Inconnu	Inconnu	Inconnu	HBC Asia Pte Ltd	12-91/92, The Central, 8, EU Tong Sen Street, Singapour 059818	Allemagne	Singapour	chartering@ hbc-asia.com		North of England P&I Association
Inconnu	Inconnu	Inconnu	Tranquil Navigation Co Ltd	16 Panteli Kapelari, Diagoras House, Floor 7, 1097, Nicosia, Chypre	Inconnu	Chypre			West of England Ship Owners' Mutual Insurance Ass.
Amoysailing Maritime Co Ltd	Chine	Chine	Amoysailing Maritime Co Ltd	99, Lujiang Dao, Siming Qu, Xiamen, Fujan, 36001	Chine	Chine	management@ amoysailing.com	amoysailing.com	GB P&I Club

	navne			Occidental				estimation	emegistre		proprietaire
10	Orient Tribune	9467603	Chypre	09.07.2019	Salvador/Antonina, Brésil (Probably Fertipar)		33458	32500	Lapithos Shipping Ltd	C/O Global Carriers Ltd, 42, Agion Anargyron Str, Marousi, 151 24 Athens, Grèce	lles Marshall
11	Santa Alexandra	9820934	Panama	27.08.2019	Bluff/Tauranga, Nouvelle Zélande (Ballance Agri-Nutrients)	15.10.2019	63551	61600	Marugame/Le Darien	C/O Shoei Kisen KK, 4-52 Kora-cho 1-chome, Imabari-shi, Ehime-ken, 799-2111, Japon	Panama
12	SFL Humber	9615561	Hong Kong	30.08.2019	Paradip, Inde (Paradeep)	27.09.2019	56970	54753	SFL Humber	Suite B, 12th fl, Two Chinechem Plaza, 135, Des Voeux Road Central, Hong Kong, Chine	Liberia
13	Themis	9452543	lles Marshall	20.09.2019	Paradip, Inde (Paradeep)	15.10.2019	58487	56000	Ithaca Shipping SA	C/O Navina Maritime SA, 42, Vouliagmenis Ave, Voula, 16673 Athens	lles Marshall
14	Federal Crimson	9732151	Singa- pour	12.10.2019	Lyttelton/Napier, Nouvelle Zélande (Ravensdown)	16.11.2019	57981	56200	MMSL Pte Ltd	32-02, Frasers Tower, 182, Cecil Str, Singapour 069547	Singapour
15	Wulin	9657870	Hong Kong	15.10.2019	Santos, Brésil (Probably Fertipar)	28.10.2019	39049	37900	Bdelta Vessel No 4 Pty Ltd	C/O The Chine Navigation Co Pte Ltd, 27-01, The Concourse, 300, Bchacun Road, Singapour 199555	Australie
16	lonic Storm	9332963	lles Marshall	26.10.2019	Paradip, Inde (Paradeep)	22.11.2019	56032	54400	Scotia Projects Ltd	C/O Ionic Shipping (Mgt) Inc, 93, Poseidonos Ave, Glyfada, 166 74, Athens, Grèce	lles Marshall
17	Pacific Bless	9626948	Panama	18.11.2019	Nanjing, Chine (Inconnu)	18.12.2019	56361	54700	Kmarin No 3B SA	C/O KGBje Maritime Investment Corp (Kmarin), 10th FI, Biz-Center Building, 45, Supyo-ro, Jung-gu, Seoul, 100-32, Corée du sud	Panama
18	Sider Tis	9311490	Panama	26.11.2019	Paradip, Inde (Paradeep)	24.12.2019	56056	54400	Tiagu Worldwide Shipping SA	C/O Nova Marine Carriers SA, Via Bagutti 5, 6900 Lugano, Suisse	Panama
19	Olympic Pegasus	9545728	lles Marshall	28.12.2019	Paradip, Inde (Paradeep)	26.01.2020	56726	54470	Superior Navigation SA	C/O Olympic Vision Maritime Co Inc, 8, Zefyrou Street, Palaio Faliro, 175 64	lles Marshall

DWT Cargaison Propriétaire Adresse du propriétaire

Athens, Grèce

en tonnes, enregistré

Natonalité du

propriétaire

Pavillon Départ du Destination

Sahara

Arrivée

Nom de IMO

navire

Propriétaire du groupe	Nationalité enregistrée du groupe propriétaire	Propriétaire du groupe, nationalité de la participation majoritaire	Opérateur	Adresse de l'opérateur	Natio- nalité de l'opérateur	Opérateur - nationalité d'enre- gistrement	Courriel de l'opérateur	Site internet de l'opérateur	P&I Club
Ocean Carriers Shipping Ltd	Grèce	Grèce	Global Carriers Ltd	Global Carriers Ltd, 42, Agion Anargyron Str, Marousi, 151 24 Athens, Grèce	Grèce	lles Marshall	info@ globalcarriersltd.com		North of England P&I Association
Marugame Kisen Kaisha Ltd	Japon	Japon	Rudolf A Oetker A/S Co KG	Willy Brandt Strasse 59-65, 20457 Hamburg	Allemagne	Allemagne	dry@ rao-shipping.biz	rao-shipping.biz	Japon Ship Owners Mutual P&I
SFL Corpora- tion Ltd	Bermudes	Bermudes	Hyundai Glovis Co Ltd	512, Yeongdong-daero, Gangnam-gu, Seoul, 06172	Corée du sud	Corée du sud	webmaster@ glovis.net	glovis.net	Skuld
Navina Maritime SA	Liberia	Grèce	Navina Maritime SA	42, Vouliagmenis Ave, Voula, 16673 Athens	Grèce	Liberia	info@ navina.gr		Gard
Marubeni Corp			Fednav Ltd	Bureau 3500, 1000, rue de la Gauchetiere O, Montreal QC H3B 4W5, Canada	Canada	Canada	info@ fednav.com		GB P&I Club
Swire & Sons Ltd	United Kingdom	United Kingdom	Chine Navigation Co Pte Ltd	27-01, The Concourse, 300, Bchacun Road, Singapour 199555	United Kingdom	Singapour	sq.qam@ swirecnco.com	Chinenav.com	The Standard Club
Ionic Holdings Inc	lles Marshall	Grèce	lonic Shipping Mgt Inc	93, Poseidonos Ave, Glyfada, 166 74, Athens, Grèce	Grèce	lles Marshall	technical@ ionicship.com	www.ionicship.	Britannia Steam Ship Insurance Association
Kmarin	Corée du sud	Corée du sud	Kmarin	10th Fl, Biz-Center Building, 45, Supyo-ro, Jung-gu, Seoul, 100-32, Corée du sud	Corée du sud	Corée du sud	kmarin@ kmarin.co.kr	kmaringroup.com	Britannia Steam Ship Insurance Association
Inconnu	Inconnu	Inconnu	Nova Marine Carriers SA	Via Bagutti 5, 6900 Lugano, Suisse	Suisse	Suisse	secretary@ marinecarriers. com, chartering@ marinecarriers.com	novamarinecarri- ers.com	The Standard Club
Onassis Group	Grèce	Grèce	Olympic Shipping & Management	8, Zefyrou Street, Palaio Faliro, 175 64 Athens, Grèce	Panama	Grèce	contact@ olyship.com	olyship.com	Gard

"En revanche, la Cour conclut que les éléments et renseignements portés à sa connaissance n'établissent l'existence d'aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara Occidental d'une part, le Royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien d'autre part. La Cour n'a donc pas constaté l'existence de liens juridiques de nature à modifier l'application de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale de Nations Unies quant à la décolonisation du Sahara Occidental et en particulier l'application du principe d'autodétermination grâce à l'expression libre et authentique de la volonté des populations du territoire"

Cour Internationale de Justice, le 16 octobre 1975

ISBN: 978-82-93425-32-8